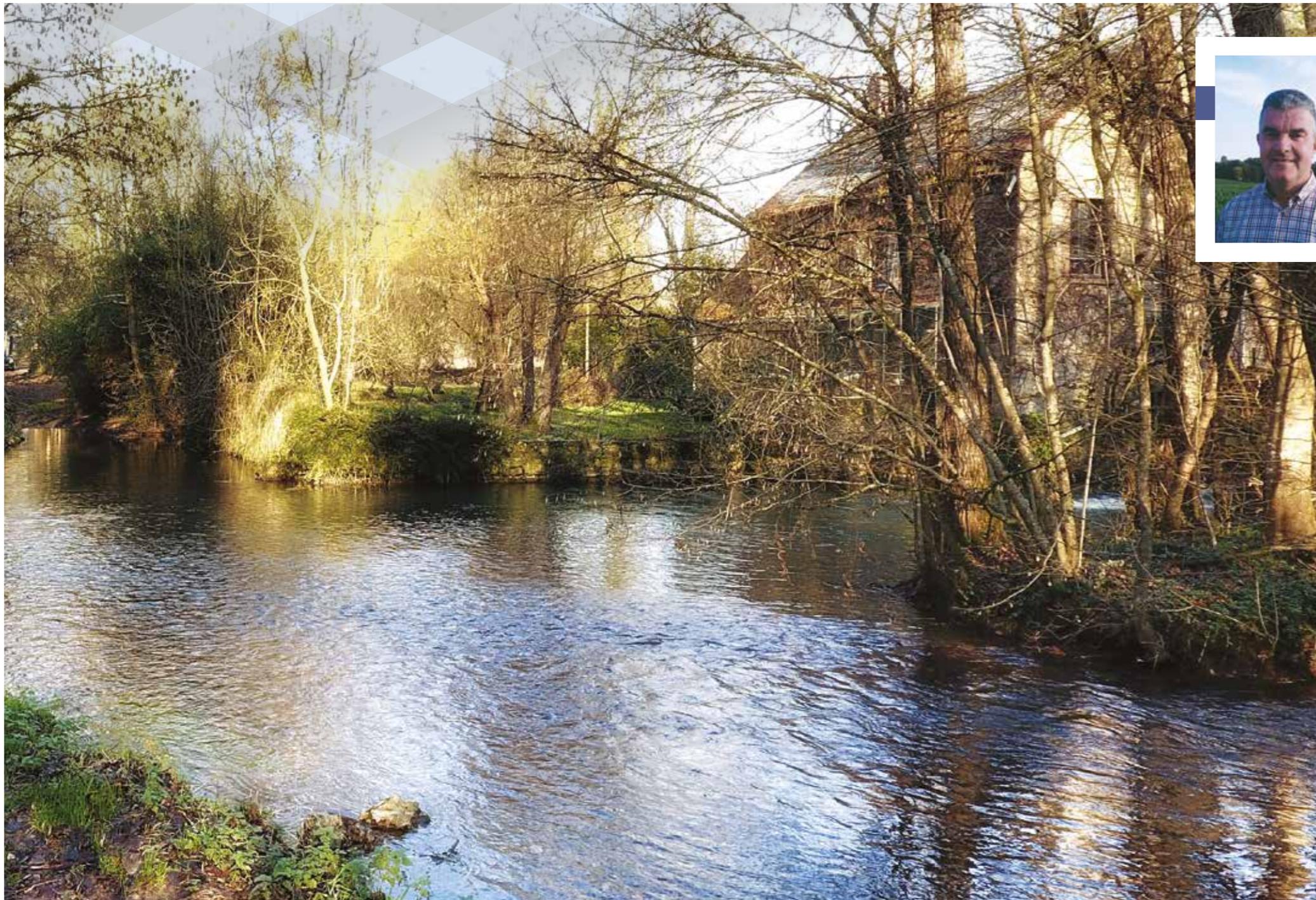


La Selle sur le Bied



BULLETIN
MUNICIPAL 2020



PASCAL DELION

Chers Selloises et Sellois,

L'année 2019 s'achève et ce bulletin municipal marque la fin de la sixième année de ce mandat.

Ce bulletin, préparé par la commission communication, vous invite une fois de plus à parcourir l'actualité de notre Commune au travers de ces quelques pages. Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont travaillé à sa réalisation, à la relecture et à la fabrication de cette édition. Vous pourrez découvrir les grandes lignes du budget 2019.

Dans la précédente édition, j'annonçais la probable mise en place de la commune nouvelle sous réserve de la délivrance de l'arrêté préfectoral ; celle-ci a bien vu le jour de cet aboutissement qui fédère des intérêts communs et apporte une variété de richesses.

Les besoins sont nombreux, les idées ne manquent pas mais il est nécessaire de faire des choix et d'établir des priorités. Ces différents sujets seront développés lors de la cérémonie des vœux.

Sachez que de plus en plus l'État nous impose le transfert de certaines compétences vers les intercommunalités. De ce fait, certaines décisions nous échappent tout doucement ; on ne peut que constater une diminution

de notre liberté d'action alors que nous connaissons mieux que quiconque notre Commune. Malgré cela, nous ne lâchons rien et continuons à défendre ardemment les intérêts des Sellois.

L'activité économique est essentielle. J'encourage et je soutiens les responsables d'entreprises, les artisans et les commerces qui osent s'engager dans la vie locale. Ils sont un maillon indispensable.

Une nouvelle fois, je tiens à remercier le réseau associatif pour sa participation au dynamisme et au rayonnement de notre commune. Je n'oublie pas mon équipe municipale que je remercie pour sa collaboration à la réussite des différents projets ; également les agents municipaux qui quelque soit leur fonction assurent leurs missions sans relâche dans un contexte parfois compliqué.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. Toute l'équipe municipale aura le plaisir de vous recevoir autour d'un pot amical, à l'occasion des vœux, le samedi 11 janvier 2020 à 18 H dans la salle des fêtes.

Nous comptons sur votre présence. Très amicalement à vous tous.

Bonne lecture

LA COMMUNE NOUVELLE DE *La Selle-sur-le-Bied*

Dans le Bulletin Municipal 2019, nous vous informions sur les Communes Nouvelles : promulguée le 7 août 2015, la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit clairement les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale.



UNE COMMUNE NOUVELLE POUR QUOI FAIRE ?

Pour préparer l'avenir dans un contexte d'élargissement des périmètres intercommunaux, de renforcement des mutualisations et contraintes financières.

Plusieurs stratégies possibles

- **Territoriale** : exister demain au sein d'une grande communauté (identité, représentation plus conséquente)
- **Politique** : mieux exister avec une commune plus importante dans une communauté agrandie
- **Financière** : augmenter les capacités budgétaires et simplifier la gestion (solidarité dans les recettes et les dépenses)
- **Compétences** : conserver les compétences d'une communauté très intégrée

Le 1^{er} Mars 2019, Saint-Loup-de-Gonois rejoint les équipes de La Selle-sur-le-Bied, à leur demande. Certains diront qu'il existe un historique entre La Selle-sur-le-Bied et Saint-Loup-de-Gonois. D'ailleurs, les associations « La Truite Selloise » et « Le Syndicat de la chasse » réunissent déjà les deux comtés.

La mise en place de La Commune Nouvelle de La Selle-sur-le-Bied a nécessité l'intégration du personnel et de 5 représentants de Saint-Loup-de-Gonois. Les autres conseillers Gonésios ont dû abandonner leurs fonctions. Nous leur adressons nos remerciements pour leur dévouement durant toutes ces années.

De nouvelles élections au sein du Conseil ont eu lieu :

- Maire et Représentant 3CBO : Pascal DELION
- Maire Délégué de Saint-Loup-de-Gonois et Représentant 3CBO : Michèle DUMAINE

- 1^{er} Adjoint et représentant 3CBO : Denis BOUBOL
- 2^{de} Adjointe : Françoise ROBIN
- Conseillers : au nombre de 13

CETTE ACTION PORTE LA POPULATION À 1 141 HABITANTS

Un budget commun a été voté lors de la séance du 11 avril 2019.

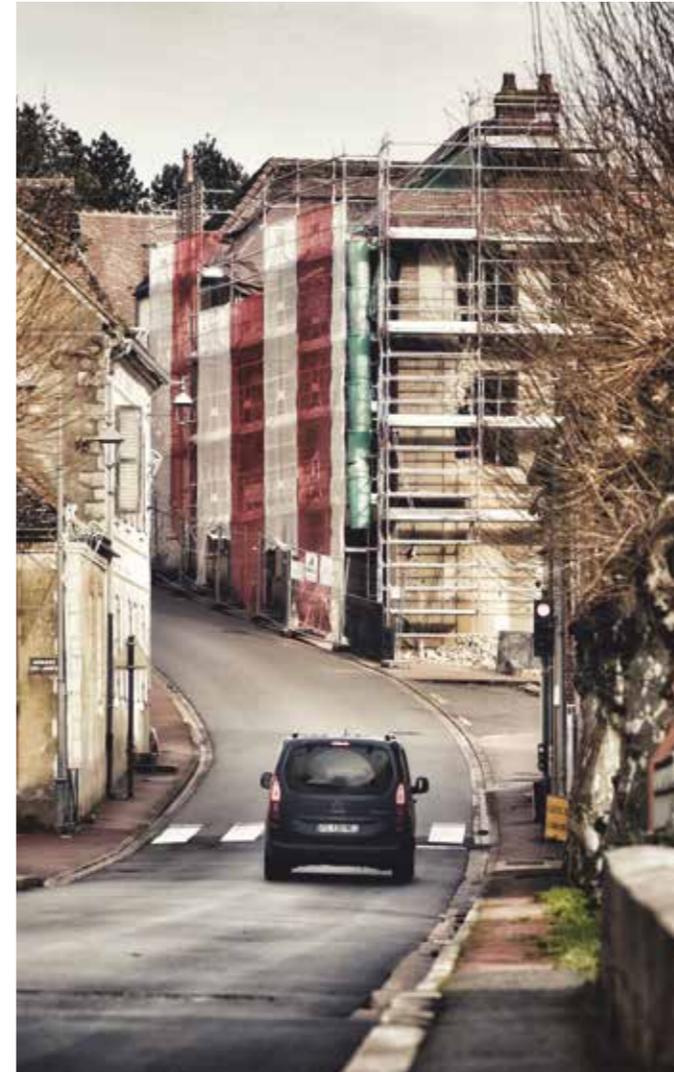
Les Gonésios ont pu voir le changement de signalisation à l'entrée et la sortie de leur village :

« Saint-Loup-de-Gonois
Commune de la Selle-sur-le-Bied »

Dans un souci de simplification, l'équipe municipale a souhaité conserver l'identité de chaque commune au lieu d'un nouveau nom.

LES TRAVAUX *La réhabilitation de la Boulangerie...*

Le projet de la Rénovation de la Boulangerie a fait l'objet de nombreuses discussions au sein du Conseil. Les travaux ont pu commencer en Juillet 2019



Les échos

COMME CHAQUE ANNÉE LE CONSEIL MUNICIPAL INTERVIENT DANS DIFFÉRENTS DOMAINE POUR LE BIEN ÊTRE DE NOS ADMINISTRÉS

CRÉATION DE LA COMMUNE NOUVELLE AVEC ST LOUP DE GONNOIS

Nous en parlions déjà fin 2018, mais c'est seulement au 1er mars 2019, que Saint-Loup-de-Gonnois a intégré la Commune de La Selle sur le Bied, avec de nouvelles élections du Maire, des Adjointes, des délégués aux Syndicats Intercommunaux (3CBO-SIIS-Syndicat de la Cléry-Syndicat de la Fourrière Animale,...-), et une nouvelle mise en place des commissions communales (Aide sociale, Finances, Personnel, Travaux, Voirie, Assainissement, ...)

REPRÉSENTATION AUPRÈS DE LA 3CBO

Nos délégués s'activent pour défendre les intérêts de notre commune auprès de l'intercommunalité.

Selon la loi NOTRe, cette dernière reprend de plus en plus de compétences :

Elle travaille aussi sur le Projet d'Aménagement et Développement Durable (PAAD) et le PLUI

BUDGET ADMINISTRATIF (FÉVRIER 2019 ET AVRIL 2019)

C'est en avril 2019 que les comptes Administratifs partiels du 1er janvier au 28 février 2019 de la Commune Historique de La Selle sur le Bied ont été approuvés, ainsi que le Budget Primitif du 1er mars au 31 décembre 2019, de la Commune nouvelle.

ENFOUISSEMENT ÉCLAIRAGE PUBLIC « LA GRAND MAISON »

Suite au projet du Département, d'enfouir les réseaux de ce hameau, le Conseil Municipal a donné un avis favorable à l'extension et la mise en place de nouveaux candélabres.

VIDÉO PROTECTION

Ce projet a également été abordé à différentes réunions, pour se concrétiser courant 1er semestre.

Notre Commune est donc dotée de ce matériel, qui espérons, dissuadera la délinquance.

DÉVELOPPEMENT DE LA MAISON PARAMÉDICALE

Téléconsultation : courant mars, La Commune s'est vue attribuer le « Trophée de la Transformation Numérique 2019 », pour le prix E-Santé.

Un nouveau professionnel de santé : Arnaud DAULIER, Ostéopathe s'y est installé

PROGRAMME VOIRIE TRAVAUX DIVERS

Divers travaux ont été accomplis, tels que l'éclairage public au hameau « La Grand'Maison » et de voirie aux hameaux de « Grammont » et « Les Couturiers »

L'équipe Municipale accompagnée des Agents Territoriaux œuvre au bon fonctionnement de notre commune et reste à votre disposition.

La Nouvelle Commune de La Selle sur le Bied est ravie d'accueillir Pierre PERDE-REAU parmi notre équipe Technique.

LES PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES AURONT LIEU LES 15 ET 22 MARS 2020

Les dimanches 15 et 22 mars 2020, les citoyens seront appelés aux urnes pour les Elections Municipales.

L'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes de 18 ans, sous réserve d'avoir accompli les formalités de recensement dès l'âge de 16 ans .

En dehors, il est nécessaire de demander à être inscrit sur la liste électorale de la Mairie de votre domicile ou Consulaire pour pouvoir voter.

Il n'est plus possible d'être inscrit à la fois sur la liste électorale d'une Mairie ET sur une liste électorale Consulaire

L'inscription peut se faire toute l'année, toutefois, lors d'une année d'élection cette démarche doit être effectuée au plus tard le 6ème vendredi précédant le 1er tour de scrutin, à savoir, pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le vendredi 7 février 2020.

Un service en ligne est également disponible pour l'inscription sur les listes électorales : service-public.fr (les justificatifs de domicile et d'identité devront être numérisés)

Saint-Loup-de-Gonnois
le 27/02/2002

Le village se penche sur son histoire

La petite commune de Saint-Loup-de-Gonnois, entre Chantecoq et La Selle-sur-le-Bied, s'est « offert » il y a peu de temps son premier bulletin municipal : « Le Gonésio », qui a remporté un vif succès auprès de la population.

C'est à Alain Martinez, conseiller municipal, et journaliste, que l'on doit le livret, truffé d'informations sur la commune, et plus particulièrement sur son histoire.

Et c'est à Paul Gâche, l'historien bien connu de la région, grand spécialiste, entre autres, de Châteaurenard et de Courtenay, que l'on doit les précisions sur les périodes historiques les plus anciennes.

Un café jusqu'en 1950

Selon les recherches effectuées par l'historien castelrenardais, l'origine de la commune proviendrait, à une époque lointaine, de la vallée située vers les Beaunes, d'où jaillissait une masse d'eau menaçante comme un loup, « une loue », d'où le nom du lieu-dit « Loince ». Cette source sera christianisée plus tard par les moines de Ferrières, en fontaine Saint-Loup, en hommage à un archevêque de Sens, dont le culte était répandu à l'époque carolingienne...

Par ailleurs, avant la guerre de Cent Ans, on trouve les traces d'un castrum établi dans la combe de Gonnois, devenu ensuite une chapelle Sancta Maria de Gonnois...

Les archives de l'état civil, qui remontent à 1581, souillées par l'humidité et les rongeurs, révèlent l'existence d'un seigneur de Saint-Loup-de-Gonnois en 1594 : Samuel de Ménager. La seigneurie demeurera semble-t-il toujours une seigneurie particulière.

Plus proche de nous, en 1913, la commune comptait 188 habi-



La caractéristique du village réside dans le clocher à bulbe de son église, très rare.

tants. Un document de l'époque atteste la présence d'une auberge-épicerie, d'un meunier, d'un pressoir, d'une entreprise de battage, d'un sabotier et de cinq fermiers.

Quant au café, près de la mairie, il ferma définitivement ses portes en 1951. Fait anecdotique, le propriétaire, le père Rossignol, mettait une cravate rouge à son chien.

En 2002, on ne danse plus à Saint-Loup, et l'on ne peut plus boire, ne serait-ce que l'eau de la source, désormais inaccessible au public. Mais chaque 14 juillet, on festoie lors d'un banquet républicain, créé en 1899, et de plus en plus prisé des habitants du canton.

Aucune entreprise locale

Au recensement de mars 1999, la commune comptait 102 habitants, soit 19 habitants de plus qu'au précédent. En comparaison avec la moyenne départementale qui est de 7,7%, la commune compte peu de personnes âgées (3,9%).

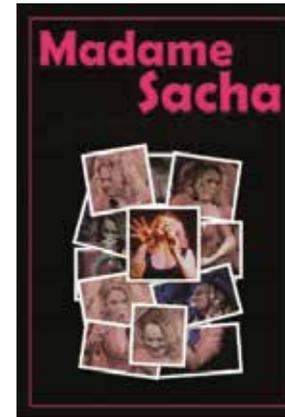
La commune comprend 40 résidences principales et 27 secondaires. Le parc des logements est très ancien, puisque plus de la moitié à un demi-siècle, contre 33 % construits après-guerre.

Le centre bourg de Saint-

Loup est trompeur : il fait croire à une toute petite commune, alors que Saint-Loup est en fait plus grand que Montargis (qui n'est, il est vrai, pas très étendu).

La commune s'étend en fait sur 616 hectares, dont 416 ha sont utilisés par des exploitations agricoles, exclusivement céréalières.

Par contre, il n'y a plus aucune entreprise sur Saint-Loup depuis que le menuisier, M. Martin (l'ancien maire) a pris sa retraite.



Les échos DU REPAS DE NOS AÎNÉS...

Le dimanche 24 mars 2019, le traditionnel repas des aînés offert par la municipalité aux seniors âgés de 65 ans et plus, a eu lieu à la Salle Polyvalente.

Étaient invités les séniors de la Commune Historique de Saint-Loup-de-Gonnois. Réunir nos aînés autour d'un repas festif est une tradition attendue par tous. Ils ne rateraient pour rien, ce rendez-vous où tous se retrouvent pour partager, pour revoir un voisin ou un copain d'autrefois autour d'un repas très chaleureux. L'harmonie vocale de Mme Sacha a fait danser les plus vaillants et les autres, même atablés, ne se sont pas privés de discuter, rire et chanter !

N'hésitez pas à venir partager ce moment de convivialité. Les aînés qui ne s'étaient pas inscrits au repas se sont vu remettre un colis gourmand à leur domicile.

ÉTAT-CIVIL

(Au 09/12/2019)

MARIAGES

18/05 - Romain BERNICHON et Stéphanie CELOT

08/06 - Julien JOUFFROY et Marie GIRBE

29/06 - Charles PÉTRÉ et Dorothee VALANTIN

29/06 - Denis MORIN et Sarah PRUDHOMME

06/07 - Yannick BRUNET et Angélique LELEU

20/07 - Philippe CARANOVE et Dominique HAMON

03/08 - Virginie PERSILLET et Damien BASTER

NAISSANCES

04/01 - Simon HOCHART

09/03 - Eléna TURBERVILLE

28/04 - Jade GIRAUD

17/06 - Joy MARTINEZ

22/06 - Elijah HÉDOT CARTIER

12/07 - Antonin LEDROIT

12/08 - Louise LEQUATRE

16/11 - Thiago CAPPAN MÉTAUT

03/12 - Énora SALMON BLANCHE

DECES

05/01 - Sonia VÉRET

10/01 - Matillos BALIAN

22/01 - Marc LEFEVRE

31/01 - Jean CORMIER

23/02 - Francis VESPIER

09/03 - Jacqueline MALASSINÉ

20/03 - Gisèle BARNIER

03/04 - Mauricette DELION

18/04 - Denise GARNIER

12/05 - Ginette MALLET

08/07 - Monique CARREAU

11/07 - Michèle DEKKER

22/10 - Corinne VOGIN

11/11 - Jackie LEROND

02/12 - Jeannine PACHOT

La Commune en chiffres pour 2019

Les Comptes Administratifs 2018 ont été votés lors des Conseils Municipaux de ST Loup de Gonois, et de La Selle sur le Bied. Les Comptes Administratifs Partiels 2019 ont été votés lors du Conseil Municipal de la Nouvelle Commune. Les budgets Primitifs de 2019 couvrant la période du 1er mars au 31 décembre 2019 ont fait l'objet d'un vote par le Conseil Municipal de la Nouvelle Commune.

Il en ressort les éléments suivants :

BUDGET LOTISSEMENT « LES TRENTES »

Recettes en fonction des ventes de terrain (Pas de vente en 2018)

- a) Compte Administratif 2018 : Aucun résultat en fonctionnement et en investissement
- b) Compte Administratif Partiel 2019 Commune Historique de La Selle sur le Bied : Aucun résultat en fonctionnement et en investissement
- c) Budget Primitif 2019 Nouvelle Commune : Section fonctionnement, un total de 280 838.46€ (Variation de Stocks) et la Section Investissement pour un total de 280 838.46 € (Variation de Stocks)

BUDGET ASSAINISSEMENT :

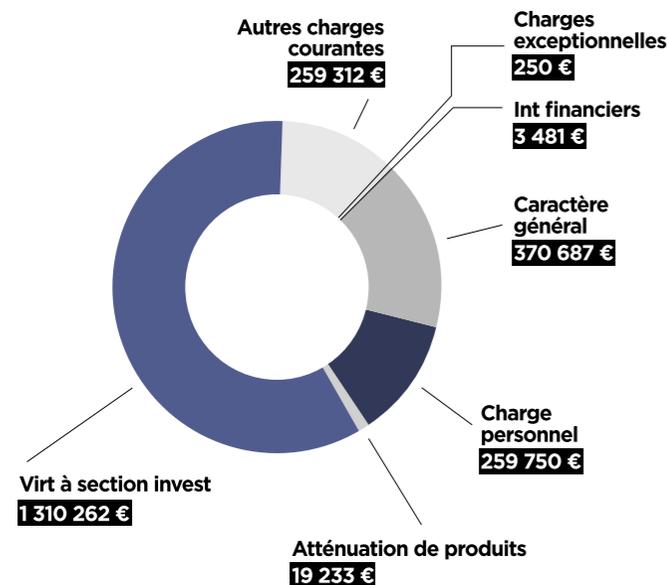
Recettes générées par les redevances d'assainissement collectif

- a) Compte Administratif 2018 : Excédent de fonctionnement de 209 805.96 € et un déficit d'investissement de 26 081.03 €
- b) Compte Administratif Partiel 2019 Commune Historique de La Selle sur le Bied : Excédent de fonctionnement de 206 236.75 € et un déficit d'investissement de 26 081.03 €
- c) Budget Primitif 2019 : Equilibre Dépenses et Recettes pour la Section fonctionnement d'un total de 247 515.00 € et Equilibre Dépenses et Recettes pour la Section investissement d'un total de 216 278.00 €

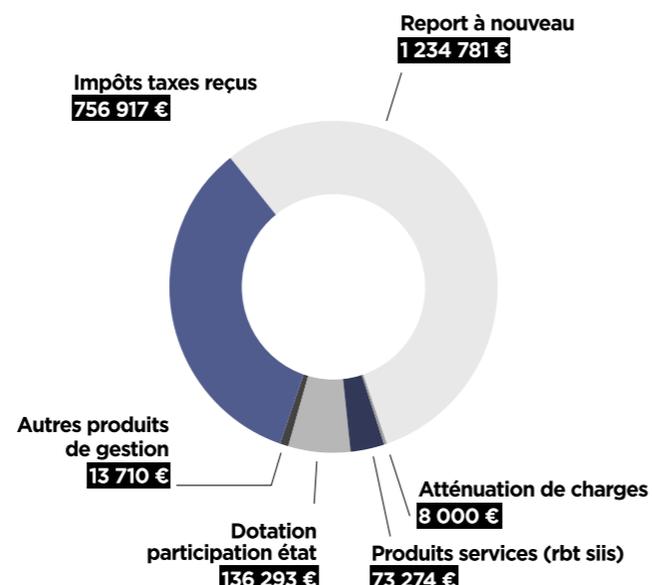
BUDGET COMMUNAL :

- a) Compte Administratif 2018 : Excédent de Fonctionnement de 1 328 945.77 € et Excédent d'Investissement de 40 868.91 €
- b) Compte Administratif Partiel 2019, Commune Historique de St Loup de Gonois : Excédent de Fonctionnement de 2 970.92 € et un excédent d'investissement de 16 369.83 €
- c) Compte Administratif Partiel 2019, Commune Historique de La Selle sur le Bied : Excédent de Fonctionnement de 1 414 815.13 € et un excédent d'investissement de 625.56 €
- d) Budget Primitif 2019 Nouvelle Commune : Equilibre Dépenses Recettes de la Section Fonctionnement pour un total de 2 222 975.00 € et Equilibre Dépenses Recette pour la Section d'investissement pour 1 814 261.00 €

BP 2019 : FONCTIONNEMENT DÉPENSES



BP 2019 : FONCTIONNEMENT RECETTES



Mairie

18 rue du Limousin
45210 La Selle-sur-le-Bied
Tél. : 02 38 87 30 02
Fax : 02 38 87 32 65
mairie-la-selle-sur-le-bied@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture de la Mairie :
lundi, mardi, jeudi, vendredi
et samedi matin de 9h à 12h
et le mardi et jeudi de 14h à 18h30.

École maternelle et primaire

Directrice Madame SELINGANT :
02 38 87 33 81

Garderie périscolaire, École de la Selle

Mairie de La Selle-sur-le-Bied :
02 38 87 30 02

Halte garderie

Courtenay : 02 38 97 46 73
Ferrières : 02 38 96 68 88

Collège de Courtenay

47 rue des Rosettes
Principale : Madame BINOCHE
Secrétariat : 02 38 97 41 23
Vie scolaire : 02 38 97 23 10

Transports scolaires collèges et lycées

(mairie de Courtenay)
Permanences les lundis de 10h à 12h
02 38 97 40 46 - STSC45@voila.fr
« Urgence intempéries »,
infos sur la circulation des cars :
www.remi-centrevaldeloire.fr

Agence postale communale,

Bibliothèque
Place de l'Île de France
Mardi, mercredi, jeudi et samedi
de 8h30 à 12h - 02 38 92 82 23

Trésor public

15 rue Aristide Briand
45320 Courtenay - 02 38 97 41 13

TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE

Commune : 250€/ Journée
340€/ Week-end
Hors Commune : 420€/ Journée
500€/ Week-end
Traiteur : 600€



Accueil de loisirs communautaire

La Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouagne propose un accueil de loisirs dans les locaux de l'école maternelle, impasse des Landes, tous les mercredis de 7 h 30 à 18 h 30 en période scolaire pour les enfants de 3 à 12 ans. Informations complémentaires et inscriptions auprès de la garderie périscolaire de La Selle-sur-le-Bied.

URGENCES

- SAMU.....15
- Pompiers.....18
ou d'un portable.....112
- Gendarmerie.....17
- Hôpital d'Amilly
.....02 38 95 91 11
- Centre Anti-Poison
Tours.....02 47 66 85 11
- Enfance maltraitée.....119

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Tél. : 06 75 22 22 46
Dans le courant de l'année 2017, des cartes d'accès ont été délivrées. Il est toujours possible de s'en procurer auprès des services de la 3CBO.

	Matin	Après-midi
M	9h - 12h	13h30 - 17h30
M	9h - 12h	13h30 - 17h30
J	9h - 12h	13h30 - 17h30
V	9h - 12h	13h30 - 17h30
S	9h - 12h	13h30 - 17h30
	9h - 12h	13h30 - 17h30

Fermée dimanches
et jours fériés.

COLLISIONS AVEC GRAND OU PETIT GIBIER, QUE FAIRE ?

Le 20 décembre 2018 vers 21 heures, la voiture d'une famille de La Selle sur le Bied percute un sanglier d'une centaine de kilos sur la D32 à la hauteur du lieu-dit « Les Renards ». Le véhicule est passablement abîmé et la bête ne sera retrouvée que le surlendemain.

De tels incidents sont malheureusement fréquents dans les communes rurales. L'ONF local en est bien conscient : « le plan de chasse chevreuil ? Il est fait par les voitures... ».

Que faire dans un tel cas, et en particulier comment peut-on s'approprier la venaison en toute légalité ?

Depuis peu, l'ONCFS met à disposition une brochure fort intéressante sur le sujet dont nous vous proposons ici quelques extraits.

Si l'espèce est chassable, le conducteur du véhicule à l'origine de l'accident ne peut être poursuivi pour chasse avec un moyen prohibé car il s'agit d'un cas de force majeure. Il ne peut pour autant récupérer discrètement l'animal tué lors de la collision, le véhicule constituant un moyen prohibé.

S'il s'agit d'un grand gibier, l'automobiliste ayant percute l'animal et désirant le transporter pour sa consommation personnelle doit impérativement prévenir la gendarmerie ou la police nationale.

En tout état de cause, il faut prévenir les services de la commune sur le territoire de laquelle la collision a eu lieu. En effet c'est au maire que revient la charge d'aviser la société d'équarrissage dans les 12 h suivant la collision. Si l'animal pèse moins de 40 kg, il peut être simplement enterré.

Si l'animal n'est que blessé, le maire doit aussi en être avisé, afin qu'il puisse faire abattre l'animal, pour préserver la sécurité publique dont il a la charge. Il peut choisir de le faire acheminer vers un centre de sauvegarde de la faune sauvage, le plus rapidement possible. S'agissant d'un cas de force majeure, le transport pourra être réalisé par une personne non habilitée, sur simple accord téléphonique de l'agent assermenté qui aura pu être contacté (ONCFS, gendarmerie, police nationale,...).

C'est également le maire qui prend la décision du devenir de la dépouille ou de l'animal blessé, selon le cas.

Dans le cas d'un animal moribond, l'animal doit être achevé le plus promptement possible. Il peut être procédé à sa saisie par les agents chargés de la police de la chasse qui dressent procès-verbal et remettent le cadavre à l'équarrissage ou, si cette possibilité existe encore, à un établissement de bienfaisance.



LOI LABBÉ : VOTRE JARDIN SANS PESTICIDES*

Pour accompagner cette interdiction, l'AFB lance une campagne de communication autour du message « Zéro pesticide, c'est 1000 fois mieux pour ma santé et la planète ». Un slogan qui fait écho à celui de « Zéro pesticide, c'est 1000 fois mieux pour la planète » utilisé pour la campagne destinée aux collectivités en 2017. Cette campagne destinée aux jardiniers amateurs, particuliers, présente un triple objectif : informer sur l'interdiction, valoriser les solutions alternatives et informer sur les dispositions à prendre pour les restes de pesticides.

Elle a été conçue par l'AFB avec le Ministère de la Transition écologique et solidaire et un groupe de relais de jardiniers amateurs d'Ecophyto (associations, collectivités, DREAL...). Elle est portée également par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Enseignement supérieur/recherche.

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue. Depuis le 1er janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Si l'espèce est « protégée », attention ! Les spécimens figurant sur la liste des espèces protégées au titre de l'article L. 411-1 du Code de l'environnement ne peuvent être appropriés, transportés ou détenus.

Le conducteur qui percute l'animal ou la personne qui le découvre doit informer un agent compétent en matière de police du patrimoine naturel, qui est seul habilité à procéder à la saisie du cadavre de l'animal.

En résumé, lorsque l'appropriation est possible, l'animal trouvé mort peut être consommé mais aux risques et périls du découvreur qui engage sa responsabilité civile voire pénale, en cas de consommation par des tiers non informés et victimes d'une intoxication.

Le plus recommandé reste bien sûr d'éviter la collision... pas si simple !

Néanmoins, ça ne coûte rien, ou si peu, d'essayer les petits sifflets à ultrasons, à coller sur la calandre ou les rétroviseurs. C'est efficace, mais le risque zéro n'existe pas.

René AUTELETT

LA DÉCHETTERIE DE LA SELLE-SUR-LE BIED...



Depuis le 1er janvier 2018, l'accès à la déchetterie se fait sur présentation d'une carte, gratuite pour les particuliers, et payante pour les professionnels.

Si vous n'avez pas encore votre carte, il suffit de vous rendre sur le site : www.3cbo.fr/Dechetteries et de télécharger le formulaire à remplir, puis le renvoyer ou le déposer accompagné de pièces justificatives demandées à l'adresse indiquée. Ce formulaire peut être également retiré au Pôle Technique.

Cette carte donne droit à 20 passages par an en déchetterie. Au 1er Janvier de chaque année, le nombre d'entrées de la carte se réinitialise automatiquement et gratuitement à 20 entrées sans que l'utilisateur ait besoin de revenir au Pôle Technique pour effectuer cette opération.

Les passages non-consommés l'année passée ne sont pas reconduits. La carte donne accès aux trois déchetteries de la 3CBO (Château-Renaud, Courtenay et La Selle sur le Bied).

Si les usagers consomment leurs 20 passages avant le renouvellement automatique, soit avant le 31 décembre et qu'ils ont encore besoin d'accéder à la déchetterie, il est possible de réaliser un ajout de passages sur la carte. Cet ajout est payant à hauteur d'1€ par passage supplémentaire souhaité. Au Bureau de Chuelles - Seuls les chèques sont acceptés.

DES SOLUTIONS ALTERNATIVES EXISTENT !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant ! Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques. Des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

RAPPORTEZ VOS PESTICIDES !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces...

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



RECYCLER VOS EMBALLAGES DEVIENT PLUS SIMPLE !

A compter du 1er avril 2019 dans votre commune, vous pourrez déposer tous vos emballages sans exception dans la colonne de tri jaune. Depuis plus de 20 ans, nous nous engageons à vos côtés pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers à travers la collecte sélective. L'étude d'optimisation réalisée en 2010 a démontré que les efforts de tous ont permis de diminuer de 15% les déchets d'ordures ménagères. Parallèlement, sur cette même période, le recyclage des emballages a augmenté de 46%. Si ces résultats sont encourageants, nous recherchons constamment de nouvelles solutions pour nous améliorer.

RECYCLER PLUS D'EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Les emballages étant de plus en plus nombreux, les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler, moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Jusqu'à présent, les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans les colonnes de tri ainsi que les emballages en métal, en papier, en carton et en verre. Une grande partie des emballages (pots de yaourts, barquette, films plastique, etc.) n'était pas recyclée. C'est désormais chose faite puisqu'à présent tous les emballages en plastique sont acceptés dans les colonnes de tri jaune.

LA 3CBO S'ENGAGE POUR FAIRE PROGRESSER LE RECYCLAGE

Il faudra attendre plusieurs années avant que toutes les communes françaises puissent recycler tous les emballages. Les 23 communes membres de la 3CBO font partie des premières à participer au projet piloté par Citeo, avec lequel nous avons engagé la modernisation du centre de tri de COVED à Ormoy, dont dépend notre territoire.

ET EN PRATIQUE ?

Pour vous, le tri devient plus simple !

**1 / C'est un emballage ?
Quelle que soit sa matière, il se trie !**

**2 / Inutile de le laver,
il suffit de bien le vider.**

**3 / Déposez vos emballages en vrac
dans la colonne de tri jaune.**

**Désormais, plus de doute :
tous les emballages se trient !**

Pour plus d'informations sur les nouvelles consignes de tri, consultez le site :

www.3cbo.fr/Point-d-apport-volontaire

Nous comptons sur votre mobilisation, essentielle à la progression du recyclage sur notre territoire et en France. Nous sommes tous acteurs du recyclage : engageons-nous, trions plus !

Rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public d'enlèvements des déchets INDICATEURS TECHNIQUES / Déchèteries

Matières	2015	2016	2017	2018	2017/2018	% variation
	Tonnages totaux des 3 déchèteries					
Tout venant	2799	3091	2945	2490	-455	-15%
Déchets verts	2058	2055	1984	1645	-339	-17%
Ferrailles	436	511	420	390	-30	-7%
Gravats	1053	948	1043	855	-188	-18%
Cartons	139	164	148	113	-34	-23%
DMS	47	20	32	22	-10	-33%
DEEE	271	316	264	200	-64	-24%
TOTAL	6804	7106	6835	5715	-1120,53	-16%

DMS (déchets ménagers spéciaux), DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques)

Rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public d'enlèvements des déchets

INDICATEURS FINANCIERS

	2017	2018
Dépenses de fonctionnement du service OM	2 725 000 €	2 663 000 €
Évolution des grands postes de dépenses		
Charges de personnel	924 000 €	898 000 €
Incinération OM	637 000 €	681 000 €
Marché déchèteries	494 000 €	450 000 €
Amortissements	241 000 €	178 000 €
Carburant	125 000 €	143 000 €
Matériel roulant	91 000 €	75 000 €
	2 512 000 €	2 425 000 €

Matrice comptabilit août / montants par habitant

	Montant en euros HT/habitant	Flux de déchets				Total
		Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des ordures ménagères hors verre	Déchets des déchèteries	
2017	Coût complet	75,44	1,77	12,67	32,03	121,91
	Coût technique	75,44	0,81	9,80	28,38	114,43
	Coût aidé HT	71,81	0,58	4,11	27,13	103,63
	Coût aidé TTC	73,90	0,74	5,28	29,93	109,85
2018	Coût complet	73,72	1,73	12,38	31,30	119,14
	Coût technique	73,72	0,79	9,58	27,73	111,13
	Coût aidé HT	70,18	0,57	4,02	26,51	100,62
	Coût aidé TTC	72,22	0,72	5,16	29,25	107,35

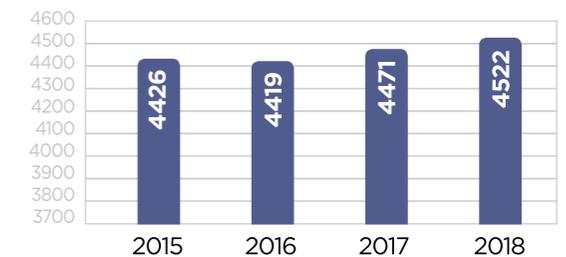
Matrice comptabilit août / montants par tonne

	Montant en euros HT/tonne	Flux de déchets			
		Ordures ménagères	Verre	Recyclables secs des ordures ménagères hors verre	Déchets des déchèteries
2017	Coût complet	325,44	42,79	329,92	97,27
	Coût technique	325,44	19,54	255,33	86,20
	Coût aidé HT	309,78	14,02	107,06	82,40
	Coût aidé TTC	318,76	17,95	137,60	90,89
2018	Coût complet	318,04	41,81	322,42	95,06
	Coût technique	318,04	19,09	249,52	84,23
	Coût aidé HT	302,73	13,71	104,62	80,52
	Coût aidé TTC	311,51	17,54	134,47	88,82



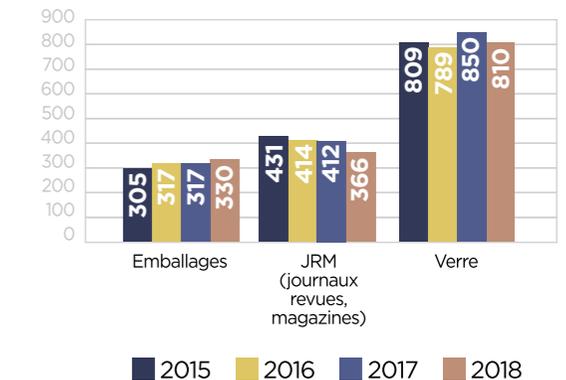
ORDURES MÉNAGÈRES (COLLECTÉES EN CAMION BENNE)

Évolution des tonnages d'ordures ménagères entre 2015 et 2018



COLLECTE SÉLECTIVE (APPORT VOLONTAIRE AUX COLONNES DE TRI)

Évolution des tonnages de collecte sélective



Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage. Un doute, une question sur le tri ? 02 38 95 27 65 - www.3cbo.fr

SUIVEZMOI sur [CONSIGNESDETRI.FR](https://www.consignesdetri.fr)

GÂTIMOB L'ACTU DE LA MOBILITÉ DURABLE DANS LE GÂTINAIS MONTARGOIS

À LA UNE

LANCEMENT DE REZO PRO, PLATEFORME DE COVOITURAGE DOMICILE-TRAVAIL, SUR LE TERRITOIRE DU PETR



Rezo Pro est une plateforme numérique de covoiturage qui permet la mise en relation de salariés travaillant dans la même zone géographique afin qu'ils puissent partager leurs trajets. Sur la plateforme, les salariés renseignent leurs trajets, visualisent les offres de covoiturage proposées et prennent contact pour fixer un lieu et un horaire de rendez-vous. Les entreprises intéressées doivent s'inscrire à Rezo Pro pour donner un accès gratuit à la plateforme à leurs salariés. **Bon à savoir, l'inscription est gratuite pour les entreprises comptant de 1 à 5 salariés ainsi que pour les associations et entreprises à caractère social.** L'inscrip-

tion est payante pour les entreprises comptant entre 5 et 100 salariés, soit 10€/an/salarié. Une tarification dégressive est appliquée pour les entreprises de plus de 100 salariés.

Pour plus d'informations, contactez Rezo pro. Tél : 06.36.48.90.67 ou par courriel : rezopro@rezo-pouce.fr

ACTUALITÉS

DE NOUVEAUX ACTEURS LABELLISÉS POUR LEURS ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉCOMOBILITÉ

La cérémonie de remise du label « Écomobilité Gâtinais montargois » a eu lieu le Samedi 12 octobre 2019 à 10h30, au foyer municipal de Courtenay. Pour rappel, le label écomobilité est porté par la Plateforme Territoriale de Mobilité du PETR et a pour but de valoriser et d'accompagner les actions exemplaires de mobilité durable portées par les acteurs du territoire (Associations, Entreprises, Collectivités, Établissements scolaires). Les 4 acteurs labellisés Écomobilité Gâtinais montargois en 2019 ont présenté leurs actions aux élus du territoire présents à cette cérémonie. Les nouveaux



labellisés sont : Association Mobilités LoirEST, Agence Pôle Emploi Montargis, Communes de Châtillon-Coligny et de Saint-Germain-des-Prés.

REZO POUCE ARRIVE DANS L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE !

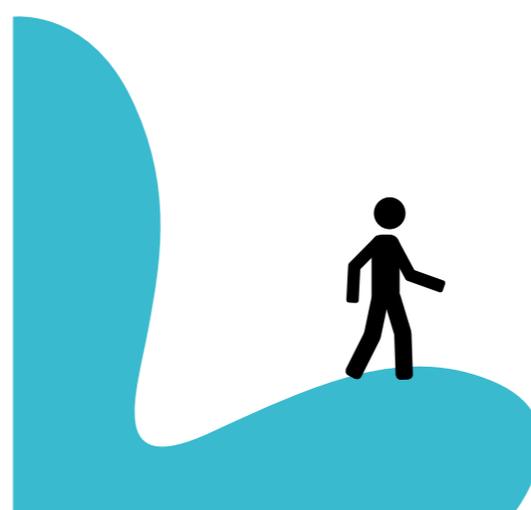


Les 15 communes de l'Agglomération Montargoise Et rives du Loing vont désormais disposer d'arrêt Rezo Pouce. Ces arrêts permettront à l'ensemble des habi-



tants du Gâtinais de pouvoir se rendre dans l'agglomération et d'en repartir en utilisant Rezo Pouce, l'autostop spontané sur courte distance.

Pour rappel, Rezo Pouce est développé par le PETR afin de proposer une solution de mobilité alternative, basée sur le partage de ses trajets, sur courte distance, en accueillant dans son véhicule un autostoppeur inscrit à Rezo Pouce. Sur l'ensemble



du territoire national Rezo Pouce a été déployé sur 2 000 communes. À l'échelle du territoire du PETR 80 communes font partie du réseau, soit 270 arrêts matérialisés par des panneaux verts bien visibles par les automobilistes. Que vous soyez conducteur ou autostoppeur, n'hésitez pas à vous inscrire sur rezopouce.fr C'est gratuit et ça marche ! Pourquoi ne pas essayer ? Suivez l'actualité du réseau sur Facebook : Rezo Pouce Montargois-en-Gâtinais

AMELYS, UN NOUVEAU RÉSEAU ET DE NOUVELLES OFFRES POUR LA MOBILITÉ !



L'Agglomération Montargoise Et rives du Loing dynamise les déplacements en renouvelant en profondeur le réseau Amelys. Les lignes historiques voient leurs itinéraires et fréquences renforcées, de nouvelles lignes sont créées pour permettre des liaisons inter-quartiers. La desserte de la gare est quadruplée. Le réseau de bus est complété par une nouvelle offre de mobilité

douce avec notamment le lancement d'un nouveau service de location de vélo à assistance électrique de longue durée à partir du 9 octobre 2019.

Les tarifs : • 120 € pour 6 mois / • 215 € pour 12 mois

C'est l'occasion de changer vos habitudes de déplacements en choisissant le vélo pour vos trajets domicile-travail, pour aller faire vos courses, pour vos loisirs, etc. **Abonnement et réservation de votre vélo sur le site internet www.amelys.fr**

PÔLE EMPLOI, OPÉRATION VÉLO'JOB



Le 26 juin 2019 l'agence Pôle Emploi de Montargis a organisé un parcours à vélo d'une dizaine de kilomètre au sein de l'agglomération Montargoise pour que puissent se rencontrer un groupe de cyclistes volontaires demandeurs d'emploi et des entreprises partenaires en cours de recrutement. Cette initiative a reçu un retour très positif des employeurs et des demandeurs d'em-

Une question, une demande d'information ? Nos coordonnées : Didier KETSCHKER, Coordinateur de la Plateforme Territoriale de Mobilité du PETR

Tél : 02 38 07 50 74 Courriel : mobilite@pays-gatinais.com

Ève QUILLÉVÉRÉ, Conseillère mobilité de la Plateforme Territoriale de Mobilité du PETR

Tél : 02 38 07 50 75 Courriel : conseil.mobilite@pays-gatinais.com

AGENDA

FORUM DE L'EMPLOI À NOGENT-SUR-VERNISSON

Le 21 novembre 2019, la Plateforme Territoriale de Mobilité du PETR sera présente au Forum de l'emploi organisé par Pôle Emploi et la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais. Sur notre stand présentation et adhésions à Rezo pouce !

LABEL ÉCOMOBILITÉ

Les acteurs souhaitant déposer une demande de labellisation « Écomobilité Gâtinais montargois » peuvent envoyer leur dossier à la Plateforme Territoriale de Mobilité. Renseignement et accompagnement par courriel : mobilite@pays-gatinais.com

Structure : Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Gâtinais montargois - 3 rue de Crowborough - 45200 Montargis - Directeur de la publication : M. Frédéric NÉRAUD, Président du PETR

Nos partenaires techniques et financiers :





Communiqué de presse

Dans un contexte où la menace terroriste apparaît durablement enracinée sur le territoire national, le plan d'action contre le terrorisme (PACT) de 2018, insiste sur la nécessité de développer une culture commune de la sécurité au sein de la société afin d'élever son niveau de résilience.

En 2016, la publication du plan public VIGIPIRATE, faire face ensemble, participait déjà à la connaissance et à la diffusion du dispositif national de vigilance, de prévention et de protection face à la menace terroriste.

C'est dans l'objectif de diffuser davantage le contenu de ce plan que le Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale (SGDSN), en liaison avec de nombreux partenaires, a développé la plateforme de sensibilisation VIGIPIRATE.

Cette plateforme est un outil pédagogique et accessible au plus grand nombre, que l'on soit un particulier, un responsable d'établissement recevant du public, un organisateur d'évènement ou encore un élu local.

Outre les modules de formation, elle intègre également des témoignages vidéos, de citoyens ou de professionnels, ayant été confrontés à des attaques ou à des prises d'otage, ou dont les services contribuent au quotidien à lutter contre le terrorisme.

Ainsi, en quelques heures, cette plateforme permet d'être sensibilisé à la menace terroriste, aux principales mesures du plan VIGIPIRATE et d'avoir une meilleure connaissance de gestes et des réflexes à adopter afin de prévenir un acte terroriste ou de réagir en cas d'attaque.

Ce parcours de sensibilisation fait l'objet d'une attestation de suivi, et contribue ainsi à favoriser une éducation citoyenne en matière de sécurité nationale.

Cette plateforme de sensibilisation a été mise en ligne le 20 septembre 2019 à l'adresse

WWW.VIGIPIRATE.GOUV.FR

René Sédillot, PERSONNALITÉ SELLOISE DU XX^{ÈME} SIÈCLE

Il y a 20 ans, à l'automne 1999, avec le siècle, René Sédillot nous quittait. Il était âgé de 93 ans et habitait la commune depuis la Libération. Il était né en 1906 à Orléans où stationnait alors son père officier de carrière.

Les Sédillot sont une vieille famille gâtinaise. Un Sédillot (Rodolphe, pharmacien) avait été maire de Montargis de 1894 à 1911. Une rue de la ville porte son nom. La mère de René Sédillot appartenait à la famille Pelletier-Perrier résidant au château de la Selle sur le Bied au 19^{ème} siècle et au début du XX^{ème}. Un Perrier (Amédée, notaire) était maire de la commune en 1901. Une carte postale rappelle la distribution des prix qu'il présidait devant la mairie le 19 août 1901. L'école était finie depuis le 14 juillet mais on avait attendu la fin de la moisson pour la cérémonie !

Jeune journaliste dans les années trente, après de brillantes études universitaires, René Sédillot, un moment captif en Allemagne, devient au lendemain de la guerre rédacteur en chef puis directeur de « La Vie Française ». Ce journal, pendant plusieurs décennies, fut l'un des principaux titres de la presse économique et financière française. Son influence sur les milieux financiers était grande. Dans le grand bouleversement que connaît la presse écrite depuis la fin du XX^{ème} siècle le titre a disparu.

Personnalité reconnue dans son milieu professionnel, René Sédillot sera vice-président de l'Association de la presse économique et financière. Son activité de journaliste le conduisit à rencontrer de très nombreuses personnalités en France et dans le monde. C'est en répondant à une invitation de René Sédillot qu'André Malraux, alors ministre de la culture, de passage à La Selle sur le Bied, eut l'occasion, en 1963, de voir les peintures murales de l'église, qui venaient d'être découvertes. Après cette visite, elles furent rapidement classées.



Parallèlement à sa carrière de journaliste économique et financier, René Sédillot était historien. Il fut vice-président de l'Académie d'Histoire. Il ne méprisait pas l'histoire locale et fera personnellement des recherches sur les origines et l'histoire du château de La Selle sur le Bied et ses occupants successifs au cours des siècles.

Tout au long de sa vie, il déploya une grande activité d'auteur qui le conduisit à écrire de nombreux ouvrages. Certains connaîtront une large diffusion tel celui intitulé « Le coût de la Révolution française ». Il s'intéressa d'abord aux questions monétaires avec des écrits sur le Franc ou l'or. Il élargit par la suite son champ d'études à l'ensemble des problèmes économiques. Ses ouvrages consacrés à l'Histoire sont nombreux et ne concernent pas seulement l'histoire de France mais embrassent l'histoire du monde et abordent parfois la philosophie de l'Histoire dans de grandes synthèses.

Quelques titres donnent une idée de la diversité de l'œuvre d'économiste et d'historien de René Sédillot : « Du Franc

Bonaparte au Franc De Gaulle », « Histoire des marchés noirs » « L'Histoire n'a pas de sens » « La Chute des Empires », « Le coût de la Révolution française », « Les Deux cents Familles »...

Par ses écrits, ses analyses et ses prises de position, René Sédillot a souvent suscité des débats et des polémiques. Il était hostile à l'intervention de l'Etat dans l'économie, se réclamait de la liberté économique. Il plaidait pour la rigueur monétaire. Sceptique en histoire, conservateur en politique, dans la France d'après-guerre, il était à contre-courant des idées alors dominantes. Ce n'était plus le cas dans les dernières années de sa vie en raison de l'évolution qu'avait connue le monde des idées à la fin du siècle.

Roland Vouette

Une Centenaire À LA SELLE SUR LE BIED

JOURNAL « LE GÂTINAIS » MAI 1927

Dimanche dernier, 15 mai, la petite ville de La Selle sur le Bied, gentiment campée sur une colline au pied de laquelle coule la Cléry, était eu allégresse. On y fêtait, en effet, chose rare, une centenaire.

La centenaire, Mme Séguin Louise-Alexandrine, veuve Bezault, naquit à La Selle sur le Bied le 10 mai 1827, de Mathieu Séguin et de Madeleine Bougureau, son épouse. Depuis, elle resta toujours dans cette commune et se maria le 4 février 1856 avec M Bezault Antoine-François, qui est décédé depuis déjà de nombreuses années.

Cette véritable aïeule a donc atteint sa centième année le 10 mai 1927. Que de choses a-t-elle dû voir pendant ce siècle, où s'opéra tant de changements ! Née sous une royauté, et après avoir été gouvernée successivement par une monarchie, une république éphémère, elle assista à la décadence d'un empire et vit naître notre IIIème république, qui est actuellement pleine de force et de vigueur.

Que de batailles, que de victoires, que de faits joyeux, que de misères et d'infortunes doit-elle encore avoir présente à la mémoire ! Aussi, la municipalité avait-elle décidé d'organiser, pour glorifier cette centenaire, une petite fête qui, avouons-le, a obtenu un plein succès et a dépassé toutes les espérances.

Les rues et les maisons, très joliment pavoisées de fleurs et de guirlandes, donnaient à la vieille cité un air de jeunesse et de joie

qui retient l'admiration des nombreux visiteurs.

Un arc-de-triomphe, entièrement fait de fleurs et de verdure, sur lequel on pouvait lire « Honneur à la Centenaire », se dressait majestueusement à l'entrée du village, sur la route de Ferrières, où une foule compacte était massée. Mme veuve Bezault, qui habite au Marchais- Moret, à un kilomètre environ du bourg, devait en effet venir par cette route.

C'est à 15h30 qu'elle arriva, installée douillettement dans une automobile, habilement conduite par Mme Amiard, dans laquelle avaient pris place quelques dames de famille. Des yeux avides de curiosité, tentant peut-être de lui demander le secret de ses ans, la contemplèrent, tout étonnée de voir tant de monde, ridée et légèrement affaissée sur elle-même, mais paraissant néanmoins en excellente santé : c'est à peine si un léger tremblement continu, agitant ses lèvres, indique la fatigue des années.

A ses côtés était assise une de ses petites filles tenant dans ses bras un bébé d'un an, son arrière-petite-fille, qui symbolisait ainsi, peut-on dire, la fin d'un siècle et le commencement d'un nouveau. La curiosité satisfaite, un cortège se forma dans lequel prirent place successivement, la société de tambours et clairons, le Réveil de Griselles, l'automobile de la centenaire, les voitures des membres de la famille, un char fleuri et décoré à souhait, dans lequel était montée une délicieuse troupe de petits enfants travestis

en fleurs des champs -tableau charmant. Venaient ensuite la municipalité et les enfants des écoles.

Après avoir parcouru les principales rues, le cortège arriva devant la place de la Mairie. Sur une estrade, aménagée pour la circonstance, la centenaire prit place dans un fauteuil, entourée de sa descendance, qui comprend treize personnes.

On aurait pu croire à une famille plus étendue. Une foule nombreuse et bienveillante se pressait aux abords de la maison commune. Parmi l'assistance, nous avons reconnu : M Moreau, instituteur à La Selle-sur-le-Bied, M Jaillard, percepteur, Docteur Thouveny, M Raffard, vétérinaire, Commandant Cuny, M Farnault, maire de Thorailles, M Grégoire, maire de Pers, ..., et tous les conseillers municipaux.

Après l'exécution d'un vibrant pas redoublé par le Réveil de Griselles, sous l'habile direction de son chef M Huguet, M Herbecque, le sympathique maire de La Selle sur le Bied et conseiller d'arrondissement, prononça le discours suivant :

« Madame,

« En ma qualité de maire, je suis ravi particulièrement heureux de vous recevoir au seuil de cette mairie et de vous souhaiter la bienvenue au nom de la population de La Selle sur le Bied accourue ici, aujourd'hui, pour vous apporter le témoignage de sa respectueuse sympathie à l'occasion de la célébration de



vos centenaire.

« Tout à l'heure, quand vous avez parcouru les rues du bourg où l'affluence était si grande que votre voiture avait peine à se frayer un passage, vous avez dû remarquer avec quel zèle, avec quelle grâce, avec quel goût artistique vos concitoyens se sont ingéniés à décorer leurs demeures. Ils ont tenus ainsi à vous honorer dignement et à prouver, une fois de plus, qu'ils ne reculent jamais devant la besogne, lorsqu'il s'agit de réjouissances populaires et qu'ils tiennent de plus à maintenir intact le bon renom de leur coquette commune, si accueillante aux étrangers et si hospitalières.

« Madame, je m'incline profondément devant votre figure vénérable ; je salue en vous le siècle que vous portez si allègrement sur vos épaules : je vous salue aussi la plus digne des épouses et la plus tendre des mères dont la longue existence fut une vie de travail, d'honneur et de probité, consacrée tout entière aux durs travaux des champs et aux soins constants du ménage.

« Vous êtes née dans une commune le 10 mai 1827, d'une très honorable famille de cultivateurs à la veille de la bataille navale de Navarin, qui délivra la Grèce opprimée du joug de la Turquie.

« Lorsque la Révolution de 1830 éclate, vous n'avez que 3 ans : vous êtes trop jeune alors pour comprendre l'importance des événements qui se produisent.

La conquête de l'Algérie se poursuit durant la monarchie de Juil-

let. Aux veillées d'hiver, autour des foyers où vous êtes admise, on raconte les hauts faits d'armes de nos soldats : on exalte l'héroïsme de notre concitoyen, le capitaine Lelièvre, qui en 1840, avec 123 hommes défendit Mazagran contre plus de 12 000 Arabes.

« Votre jeune imagination de 13 ans s'émeut à ce récit dont vous garderez toujours le souvenir dans votre mémoire.

« En 1848, au moment de la nouvelle Révolution, qui donne au peuple le suffrage universel, vous avez 20 ans ; vous êtes en pleine possession de vos facultés intellectuelles ; vous assistez aux élections au cours desquelles nos paysans sont appelés, pour la première fois, à faire acte de citoyens, à prendre part aux affaires du pays. Vous sentez alors, après de longs siècles de servitudes, l'Âme de la France vibrer d'un enthousiasme indescriptible et s'éveiller au soleil de la liberté et de l'égalité.

« C'est un moment solennel que vous n'oublierez jamais !

« Mais hélas ! cruelle déception ! après quelques années d'expérience, nos ancêtres, vos contemporains, sans instruction, incapables pour la plupart, surtout dans les campagnes, de comprendre la supériorité d'un régime démocratique sur un gouvernement monarchique, laissent égorger la République.

« L'Empire reparait avec la longue suite de guerres, dont quelques-unes ne furent pas sans gloire, pour aboutir à Sedan et au démembrement de la France.

« Durant cette période, cependant, il faut le reconnaître, le pays se transforme, les voies de communication se multiplient, l'agriculture, l'industrie et le commerce se développent : sa condition matérielle s'améliorant, le Français se console de la perte de quelques-unes de ses libertés essentielles.

« La monarchie impériale renversée le 4 septembre 1870, la République s'édifie à grand peine sur ses ruines, pour devenir, en passant par toutes les vicissitudes : un gouvernement stable, indestructible, respecté et admiré dans le monde où la France reprend sa place.

« En 1882, l'instruction primaire devient gratuite, laïque et obligatoire.

« La littérature, les sciences et les arts, qui semblaient sommeiller depuis le 18ème siècle, se réveillent et produisent des chefs-d'œuvre qui jettent un nouveau rayon de gloire de pays, qui continue ainsi, selon le belle expression de M Thiers, « de marcher à la tête

des Nations, le flambeau du génie à la main »

« Vous voyez également, Madame, à la fin de ce siècle, s'accomplir les prophéties qui se répétaient à chaque instant à l'aurore de votre jeunesse et qu'on prenait pour utopies : les voitures rouleront sans chevaux ; les hommes voleront comme des oiseaux.

« Sur le déclin de votre vie, quand la fragilité de la santé semble ne plus pouvoir supporter les émotions, une guerre effroyable, comme on n'en a jamais vue, s'abat sur notre malheureuse patrie, jetant partout la mort et la dévastation. Le canon, qui tonne constamment dans le lointain, vous en apporte les échos jusqu'au fond de votre demeure où il fait parfois résonner les vitres. Vous tremblez à chaque instant en songeant au sort des vôtres qui combattent sur le front.

« C'est le moment le plus tragique de votre existence

« Au cours du siècle que vous venez de parcourir, dans votre village natal, que de changement s'opèrent également !

« La ferme antique qui dominait le centre du bourg et qui surplombait de plus de vingt mètres les rues étroites et sombres qui l'entouraient, disparaît, et il vous est donné de voir surgir cette belle place publique qui en marque aujourd'hui l'emplacement et dont les Sellois sont si fiers, à juste titre. Vous voyez construire la plupart des jolies habitations qui forment actuellement le cadre ravissant, ainsi que cette mairie et ces écoles qui sont un des plus beaux ornements de notre petite cité, autrefois chef-lieu de canton.

« Je m'arrête, craignant de vous exposer à une trop grande fatigue, et je vous prie de m'excuser d'avoir ressuscité le passé.

« Mais avant que vous nous quittiez, permettez moi, Madame, au nom de tous mes administrés et au mien, de vous offrir cette magnifique gerbe de fleurs et ces bonbons et de vous embrasser. Vivez longtemps encore ! C'est le vœu que nous formons tous à ce jour. »

Le discours de M Herbecque fut accueilli par des applaudissements nourris.

Au reçu du bouquet et de la boîte de bonbons qui lui furent présentés un sourire illumina la figure de la bonne vieille.

A ce moment, M Conté, photographe, prit quelques clichés, parmi lesquels un groupe de jeunes filles costumées en habits de l'époque, qui vendaient des cartes postales à l'effigie

de la centenaire.

Un jeune élève de la classe de M Moreau récita, avec une diction parfaite, un monologue, Les Roses et la Centenaire

Puis un groupe de petite fille, sous la direction de Mle Lavet, détaillèrent avec grâce, un morceau de circonstance : Honneur à la Centenaire. Une brillante polka par le Réveil de Griselles clôtura la réception de la mairie.

La centenaire regagna alors sa demeure, un peu fatiguée peut-être, n'étant pas habituée à ces démonstrations sympathiques.

Signalons en passant que Mme veuve Bezault boit de l'eau depuis fort longtemps. Est-ce la raison de sa longévité ?

Cette petite fête se termina par un bal en plein air, qui fut très animé ; l'éclairage au moyen de lampe à l'huile et les costumes de l'époque achevaient de lui donner un cachet tout à fait original.

REMERCIEMENTS :

La Municipalité de La Selle-sur-le-Bied, très satisfaite du grand succès que vient d'obtenir la Fête du Centenaire de Mme veuve Bezault, remercie sincèrement les organisateurs de cette fête, toutes les personnes qui ont contribué à la décoration vraiment féérique des habitations et des rues du bourg et à la confection des costumes et des fleurs, le personnel enseignant et les élèves des écoles qui ont prêté leur concours ; M le docteur Thouveny, auteur des paroles de l'hymne à la Centenaire ; les gracieuses demoiselles qui, en costume de la Restauration, ont vendu des cartes postales à l'effigie de la centenaire ; ceux qui ont mis gratuitement leurs autos et camions à la disposition du Comité pour l'organisation du cortège ; M Merlin, fleuriste à Paris, 32 avenue Montaigne, originaire de la commune, qui a fait don de la magnifique gerbe qui a été offerte à la Centenaire par M le Maire, ainsi que le Réveil des Tambours et Clairons de Griselles qui, sous l'habile direction de son excellent chef M Huguet, nous a fait entendre, les plus beaux morceaux de son répertoire.

La Famille de Me veuve Bezault remercie très sincèrement les généreux donateurs et organisateurs de la fête qui a été célébrée à La Selle sur le Bied, le dimanche 15 mai 1927 et les personnes venues à la dite fête en l'honneur du centenaire de leur mère et grand-mère.

L'ANNÉE 2019 AURA ÉTÉ UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION POUR LA 3CBO



ACTION SOCIALE

La 3CBO a harmonisé la gestion de l'ensemble des crèches intercommunales du territoire. En effet, les établissements de Château-Renard et de Douchy-Montcorbon, confiés jusqu'alors à l'entreprise Crèche attitude, ont été repris en régie et rejoignent les équipements de Courtenay et de La Selle-sur-le-Bied, également gérés en direct par la communauté de communes. Ce ne sont pas moins de quinze agents qui ont renforcé les effectifs communautaires. Ce projet a pu être mené en raison de l'infrastructure administrative existante de la 3CBO et devrait lui permettre à terme de réaliser des économies de fonctionnement en conservant une qualité de service équivalente.

Concernant les centres de loisirs, la 3CBO, avec le concours du Syndicat scolaire d'Ervauville/Foucherolles/Rozoy-Le-Vieil, a inauguré un centre de loisirs sur la commune d'Ervauville au sein de son école. Ce centre accueille d'ores et déjà de manière régulière une quinzaine d'enfants les mercredis en période scolaire.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'année 2019 a été marquée par la cessation d'activités de l'entreprise IBIDEN située sur la Commune de Courtenay. Le bâtiment n'est cependant pas resté à l'abandon mais a été acquis par son voisin immédiat, l'entreprise AFL. Le dirigeant de cette dernière, désormais propriétaire du site, projette de valoriser l'ensemble en centralisant ses activités, actuellement disséminées sur le bassin de vie du Montargois, et en créant un centre de formation à

destination des apprentis du bâtiment, un show-room pour l'exposition des produits des artisans locaux, et une plateforme logistique pour la gestion des achats du groupe AFL. L'entreprise AFL envisage également de louer à des tiers les ateliers et bureaux éventuellement vacants. Elle sera accompagnée par la 3CBO tout au long de son projet.

Au titre des nouvelles favorables au développement du territoire, la société Intermarché a pris la décision d'agrandir la base logistique située sur la commune de Saint-Hilaire-Les-Andrésis, ce qui pérennise l'activité sur le territoire et permettra l'embauche de plusieurs salariés supplémentaires. Ce projet est également réalisé en étroite collaboration avec la 3CBO.

Concernant le programme de subvention de la 3CBO, l'intercommunalité a continué à soutenir les entreprises de son territoire comme les entreprises Boucheron Matériel Agricole à Château-Renard, O Bise trot à Courtenay, Automoto à Courtenay, l'entreprise de peinture Gastrein Jimmy à Douchy, la boulangerie Pinson à Triguères, Titanium Fitness à Courtenay, le plombier/chauffagiste Argentais à Louzouer et le Bar le Chantecoq situé sur la commune homonyme.

TOURISME

Dans le cadre de sa mission de promotion du tourisme, activité qui contribue fortement au développement économique du territoire, le service a mené à bien la création d'un site internet dédié au tourisme : Entrelouretseine.com. Ce site permet par une ergonomie adaptée, non seulement de promouvoir nos villages mais aussi pour les internautes de réserver en ligne logements, restaurants, visites, concerts.

L'étude relative à la valorisation de la Cléry est en passe d'être finalisée et constituera la colonne vertébrale de la stratégie touristique le long de cet axe des plus importants.

URBANISME LOGEMENT

L'élaboration du Plan Local Urbanisme et Habitat (PLUiH) se poursuit normalement, avec une phase diagnostic maintenant achevée et un travail en cours d'actualisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et de rédaction du Règlement. Pour tenir compte de la parenthèse des renouvellements des équipes municipales en mars prochain, l'adoption de nouveau document d'urbanisme à l'échelle de la totalité du territoire de la 3CBO est prévue pour octobre 2020.

TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

L'année 2019 a été marquée par une coopération avec le SMIRTOM, syndicat des ordures ménagères de Montargis. Les contrats de traitement des déchets provenant des déchetteries ont été négociés en commun, permettant de réaliser des économies d'échelles substantielles, tant pour la 3CBO que pour le SMIRTOM de Montargis.

Une étude d'optimisation de la gestion des ordures ménagères sera initiée par la 3CBO en 2020 afin de poursuivre les efforts engagés par l'ancien SAR et finalisés par l'intercommunalité nouvelle.

Enfin, l'expérimentation du tri sélectif sur la commune de Chuelles a bien débuté en juin 2019. Les résultats sont très encourageants puisque les parts



respectives des déchets devant être triés ont sensiblement diminué au sein du bac habituel des ordures ménagères (ratio de 2 à 4 en fonction de la typologie de déchets).

CULTURE FÊTE DES ASSOCIATIONS

Dans le cadre de la Saison culturelle de la 3CBO, la médiathèque communautaire, à chaque trimestre, hormis le 3ème, a mis en valeur un thème différent en 2019 : la parentalité, les affaires policières, l'alimentation. En corrélation, la projection gratuite d'un film au Vox a été proposée chaque mois, avec un intervenant, et un ciné-goûter organisé pour les enfants. Autres événements. Deux cinés-débat, l'un en partenariat avec l'Action

sociale de la 3CBO, « Un jour, tu vieilliras » -séances au Vox, et à la MARPA Sainte-Rose d'Ervauville-, en présence du réalisateur Edouard CARRION. Un hommage à Jean Zay, en partenariat avec la médiathèque départementale, avec un documentaire « Cannes, le festival libre », suivi de lectures par un conteur. Une conférence « Apprendre à mieux penser » avec l'écrivaine Christel PETITCOLLIN.

La fête des associations sportives et culturelles s'est déroulée le 7 septembre au gymnase de Courtenay avec diverses animations et démonstrations tout au long de la journée. Malgré la pluie, 65 associations ont participé à cette fête, ainsi qu'un large public qui a rencontré en direct les représentants des associations du territoire pour découvrir et s'inscrire à des activités.

VOIRIE

Dans le cadre du programme 2019 de travaux, la route communautaire entre Ervauville et Pers-en-Gâtinais a fait l'objet d'une réfection sur une distance d'environ 1 kilomètre dans le bois de la Roche. La dernière portion de cette route sera rénovée en 2020 sur une longueur de 2,5 kilomètres, jusqu'à la commune de Pers-en-Gâtinais.

PISCINES

La piscine estivale de Courtenay et celle de Château-Renard ont pu ouvrir leurs portes en même temps aux mois de juillet et d'août avec une nouvelle affluence record pour la saison 2019.

MUTUALISATION

Une scène mobile de 45 m² et un broyeur de branches ont été acquis par la communauté de communes et mis à disposition des Communes membres à titre gratuit. Pour un prix symbolique, la 3CBO organisait déjà le prêt de barnums aux communes pour leurs manifestations, prêt devenu entièrement gratuit en 2019.

GESTION GÉNÉRALE

Le nombre d'agents permanents est passé à 86 auxquels il convient d'ajouter les 6 collaborateurs de la MARPA. L'augmentation de l'effectif en 2019 s'explique par la reprise des crèches de Château-Renard et de Douchy-Montcorbon et par la création du centre de loisirs d'Ervauville.

Le budget financier est maîtrisé. Les dépenses et les recettes de fonctionnement devraient être à fin 2019 tout à fait conformes aux perspectives établies en début d'année et permettront de dégager un excédent de l'ordre de 500.000 €. Rappelons que l'année 2019 n'a donné lieu à aucune augmentation des taux d'imposition.

Pour suivre tout au long de l'année les décisions du Conseil Communautaire et la mise en œuvre des projets, une seule adresse : www.3cbo.fr



GÂTINAIS EMPLOI

Pour votre entreprise, votre collectivité ou votre maison, Gâtinais emploi vous apporte une aide pour :

- ⊙ Ménage, nettoyage, repassage, lavage des vitres
- ⊙ Entretien intérieur et extérieur de la maison
- ⊙ Tonte, désherbage, bêchage, taille, ...
- ⊙ Garde d'enfants de plus de 3 ans
- ⊙ Préparation de repas
- ⊙ Manutention
- ⊙ Petit bricolage
- ⊙ Aide au déménagement ou au rangement
- ⊙ Etc...

Certaines de ces prestations ouvrent droit à des avantages fiscaux selon la réglementation en vigueur.

Gâtinais emploi est une Association loi 1901, sans but lucratif.

Nous mettons à votre disposition du personnel (uniquement la main d'œuvre).

Tarif de nos interventions : 20 € / heure.

Adhésion : 15 € pour les particuliers et 17 € pour les autres catégories de clients.

Nous intervenons sur la totalité de l'ancien canton de Ferrières.

D'autre part nous recrutons des personnes en recherche d'emploi sur ce même secteur. Un moyen de locomotion est indispensable. Des missions de travail vous seront proposées et parallèlement vous bénéficierez d'un accompagnement personnalisé afin de favoriser votre retour à l'emploi ou à la formation. Des ateliers thématiques pourront aussi vous être conseillés. Rémunération égale au SMIC + 10 % de Congés Payés.

GÂTINAIS EMPLOI

1 rue Jean-Jacquemain, 45210 Ferrières en Gâtinais
Tél : 02 38 96 69 06
ou 09 75 22 69 06
gatinais.emploi@orange.fr
www.gatinais-emploi.fr

ADAPA DU CANTON DE COURTENAY

Aide à domicile / Transport accompagné
Portage de repas / Télé Assistance
à votre service sur notre commune...

www.adapa-courtenay.fr



SYNDICAT DE LA CLÉRY ET DU BETZ

Rue de Champagne
45210 La Selle-sur-le-Bied
02 38 87 30 59
contact@syndicat-clery.fr



3 rue de Crowborough
45200 Montargois
02 38 07 50 70
accueil@pays-gatinais.com
cls@pays-gatinais.com

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ SECONDE GÉNÉRATION

La signature du deuxième contrat local de santé s'est tenue le 10 décembre 2019 à Lorris en présence des représentants de la Préfecture du Loiret, de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire, de la Région Centre Val-de Loire, du Département du Loiret, de l'Assurance Maladie, du CHAM et du PETR Gâtinais Montargois.

Le PETR Gâtinais Montargois, porteur du projet, a pris en compte les orientations du Projet Régional de Santé ainsi que les problématiques soulevées par le diagnostic local de santé. Le nouveau CLS comporte 12 fiches actions opérationnelles portées par des partenaires motivés et engagés pour le bien-être des habitants de notre territoire du Gâtinais Montargois.

4 AXES

- 1 : DÉMOGRAPHIE MÉDICALE. ACCÈS AUX SOINS ET ACCÈS AUX DROITS.
- 2 : PARCOURS DE SANTÉ DES POPULATIONS VULNÉRABLES ET FRAGILISÉES.
- 3 : PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ, SANTÉ ENVIRONNEMENTALE.
- 4 : ACCESSIBILITÉ CULTURELLE & SPORTIVE



M GRANDPIERRE, VICE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU LOIRET ; M HABERT, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARS ; M LELIÈVRE, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION SANTÉ DU PETR ; M LAVILLE, SOUS PRÉFET DE MONTARGIS ; M NÉRAUD, PRÉSIDENT DU PETR ; MME LECLERC, VICE PRÉSIDENTE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE ; M BARBOT, DIRECTEUR DE LA CPAM ; M DAVIGO, DIRECTEUR DU CHAM



LES ENSEIGNANTES

MATERNELLE

Émilie LACAILLE.....PS/MS
Véronique GRIMAUULT.....PS/MS/GS
(choix de l'enseignante)
Solenne QUINTEIRO.....GS

Les ATSEM :

Christine AYME, Johana BOISTARD
-dans le secteur « maternelle »-

PRIMAIRE

Delphine VALLET-FRAUDIN.....CP
Nadine SELINGANT.....CM1
(directrice)
Elodie THARET
(chaque vendredi et un jeudi sur 3)
Marine CAMELLE.....CE2
Julie GERAUD.....CM2
dans le secteur « au fond de l'impasse »
Tél : 02.38.87.32.99
(téléphone de la direction de l'école)
Isabelle MOREAU.....CE1
dans le secteur « proche de la mairie »
Tél : 02.38.87.32.39

LES HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h 00 à 12 h 00 & de 13 h 30 à 16 h 30

La directrice reçoit les parents qui le souhaitent, sur rendez-vous, les jours de décharge administrative : le vendredi dans son bureau, au fond de l'impasse. Il est préférable de joindre l'école par le biais de la boîte mail ec-la-selle-sur-le-bied@ac-orleans-tours.fr

Inscriptions réentrée 2020

Les inscriptions pour les enfants nés en 2017 se feront :

Vendredi 3 avril 2020,

Vendredis 15 & 29 mai 2020

Une inscription administrative se fera à la mairie de votre commune ; elle permettra l'inscription pédagogique auprès de la directrice.

Documents à apporter pour l'inscription :

- ⊙ Le carnet de santé
- ⊙ Une photocopie du jugement en cas de séparation
- ⊙ Un justificatif de domicile
- ⊙ Le livret de famille

LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Tous les matins de 7 h 30 à 8 h 50 et tous les soirs de 16 h 30 à 18 h 30. Nathalie BACHELIER et Mathieu JULY encadrent les enfants.

Nettoyons la nature !

Cette année encore, nos écoliers participent à l'opération « Nettoyons la Nature », à chaque période de classe (5 fois dans l'année). Les élèves de notre école, toutes sections confondues, contribuent ainsi au ramassage de débris, aux abords de l'école : un petit geste citoyen qui permet aux adultes de demain de prendre conscience de leur environnement...

Tous les bénévoles peuvent nous rejoindre lors de cette initiative. Les dates sont : 4/10, 13/12, 07/02, 03/04, 26/06

Rapport Financier 2019 du SIIS

Président : Monsieur Denis BOUBOL,
1er Adjoint de La Selle sur le Bied

Vice Présidente : Madame Denise KONNERADT,
Maire de Louzouer

COMMUNES ADHÉRENTES :

La Selle sur le Bied, Louzouer, La Chapelle-Saint-Sépulcre, Courtemaux, Saint-Loup-de-Gonois, Mérinville, Pers-en-Gâtinais, Thorailles.

INTERVENTION DU SIIS :

Depuis quelques années, une baisse du nombre d'élèves est constatée, pour la rentrée 2019/2020, nous avons réussi à conserver nos 8 classes. Rappelons qu'à la rentrée 2017/2018, une classe a été supprimée selon la décision de l'Inspection Académique.

Le SIIS finance des activités obligatoires de l'Education Nationale telle que la piscine et la musique.

NOMBRE D'ENFANTS SCOLARISÉS :

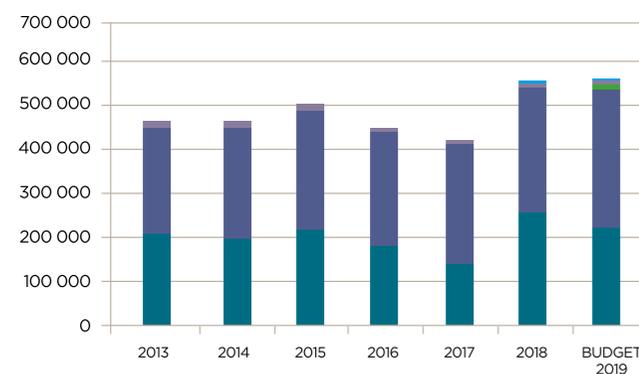
PS/MS/GS	V.GRIMAULT	24 élèves	CE1	I.MOREAU	26 élèves
PS/MS	E.LACAILLE	24 élèves	CE2	M.CARAMELLE	26 élèves
GS	S.QUINTEIRO	21 élèves	CM1	N.SELINGANT	27 élèves
CP	D.VALLET FRAUDIN	21 élèves	CM2	J.GERAUD	20 élèves

UN TOTAL DE 189 ÉLÈVES

SIIS FONCTIONNEMENT

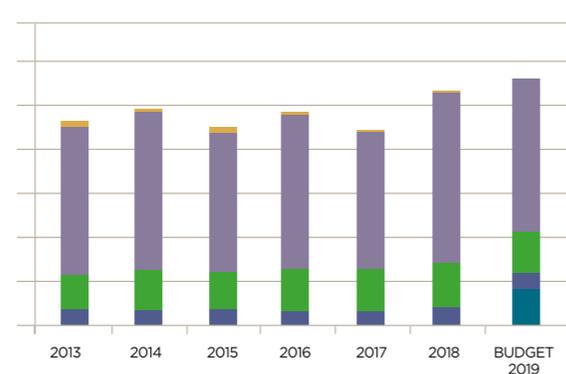
Le budget 2019 prévisionnel : voté par le Comité Syndical le 25 Mars 2019

DÉPENSES



■ Charges exceptionnelles | ■ Autres charges courantes
■ Virt à section invest | ■ Charges personnel
■ Caractère général

RECETTES



■ Produits exceptionnels | ■ Autres produits de gestion
■ Dotation participation | ■ Produits des services
■ Atténuation de charges | ■ Report à nouveau



RYTHMES SCOLAIRES :

Depuis la rentrée 2018/2019 le rythme scolaire est à 4 jours, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 9h00 à 12h00 puis de 13h30 à 16h30.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE :

La Garderie Périscolaire a de plus en plus d'adeptes, et Mme Nathalie BACHELIER -responsable- informe qu'une vingtaine d'enfants par jour (soit environ 10,30% de l'effectif), bénéficie de ce service. Depuis la création de ce service, aucune augmentation de tarif n'a eu lieu. La demande des familles à ce service augmente, et, il est difficile d'accueillir tous les enfants. Il est donné priorité à ceux qui fréquentent régulièrement. Le Comité du SIIS recherche des solutions pour répondre à la demande actuelle. A noter, ce service a été mis en place en 2007.

RESTAURANT SCOLAIRE :

M Christophe GOIS propose, en deux services, de délicieux repas à 130 élèves (soit 67% de l'effectif).

Le prix du repas ne représente que 4.00 €uros pour l'année scolaire 2019/2020, pour un prix de revient de 7.11 €. Pour ne pas alourdir le budget de chacun, les Communes du SIIS assurent le financement de la différence.

Le restaurant scolaire est aussi un lieu de détente, et nous déplorons, parfois, certaines attitudes peu respectueuses à l'égard des agents et des camarades.

TRANSPORTS SCOLAIRES :

82 élèves, soit près de 42.27% de l'effectif, bénéficient de ce service. Monsieur Daniel PETITPAS et Monsieur Antoine MORIN sont les chauffeurs, aidés par deux accompagnatrices, Madame Nathalie LEBRET et Madame Marie-Christine COURTEILLE.

Ces bus sont sous une régie indépendante des transports de Collège et Lycée (Transports Rémi), mais sous l'œil de Conseil Régional.

L'inscription aux transports scolaires, selon le planning, s'est bien déroulée cette année, ce qui a permis de mieux organiser et optimiser ce service.

Nous rappelons aux élèves de respecter les consignes d'usage, pour la sécurité de tous.

TRAVAUX :

⊗ La mise en place d'un « visiophone » pour le restaurant scolaire et l'école maternelle.

⊗ Divers entretiens

⊗ Le bien être de l'enfant est toujours le maître mot du SIIS, et, chaque Commune adhérente participe à la réalisation de tous ces projets. La prise en charge, par le SIIS, de ces frais supplémentaires engendre également des dépenses supplémentaires dans chaque budget communal.

DÉPART À LA RETRAITE :

Après 30 années de bons et loyaux services au sein de l'école maternelle, Madame Nathalie RENARD a demandé à faire valoir ses droits au 1er septembre 2019. Nous lui souhaitons donc une retraite des plus agréables.



CLUB DES ANCIENS

Suzanne DE BROSSES : 02 38 87 31 56

ENSEMBLE ET SOLIDAIRES UNRPA

Claude DUCREUX : 02.38.87.30.79
Pierre TEYSSANDIER : 02 38 87 17 63

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Richard SCHULER : 06 08 07 65 33

BIED ANIMATIONS LOISIRS SECTION FOOT

Anthony DREFFIER : 07 85 59 11 48
Mickaël LETHUMIER : 06 13 63 45 49

BIED ANIMATIONS LOISIRS SECTION DANSE

Isabelle CHAILLOUX : 06 34 21 42 26

PASSION CABARET

Rodolphe CHAILLOUX : 06 29 88 44 68

LUDIK' ARTS

Svetoslav TATCHEV : 06 61 89 38 96
associationludikarts@gmail.fr

LA FERME À PAULETTE

Julien GUILLAUME : 06 60 86 97 22
02 18 12 61 19 / julien@lafermeapalette.fr

LA MARELLE

Laëtitia BRAICHET : Lamarelle45210@gmail.com

LA TRUITE SELLOISE

Bruno COLANTUONI : 06 74 33 62 60

SCULPTURE BOIS

Christian NACCACHE : 02 38 92 72 80

SYNDICAT DE CHASSE « SAINT-HUBERT »

Thierry BACHELIER : 02 38 87 31 80

COMITÉ DES FETES

Jean Paul CEZEUR : 06 82 19 91 64

UNRPA

ENSEMBLE & SOLIDAIRES - UNRPA

Section la Selle sur le Bied

L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue le mardi 15 janvier 2019 dans la salle annexe de la Salle Polyvalente, en présence de Monsieur Patrice ROUANET Vice -Président de la Fédération Départementale du Loiret et de Monsieur Denis BOUBOL 1er Adjoint représentant la Municipalité.

Une minute de silence fut observée en mémoire de nos chers disparus (Serge BACHELIER, Jean GUYON et Cécile BOURDIN).

Dans le cadre du renouvellement de la Commission Administrative Monsieur Guy BOURLIER (Président) et Madame Marcelle POUBEAU (Membre) présentent leur démission.

Appel à candidature est fait : Mesdames Eliane HEE, Yvette BEZILLE, Josette DUCREUX et Messieurs Pierre TEYSSANDIER, Daniel BAZINE acceptent d'y participer. Les 11 membres sont élus à l'unanimité. Après une brève interruption de séance, les 11 membres se réunissent pour former la nouvelle Commission Administrative.

Président : Claude DUCREUX. Vice -Président : Pierre TEYSSANDIER. Secrétaire : Josette DUCREUX. Trésorière : Marie-Thérèse DUTHOIT. Trésorière adjointe : Yvette CHEVALIER. Membres : Suzanne DE BROSSES, Monique et Robert

SABATIER, Yvette BEZILLE, Eliane HEE, Daniel BAZINE.

Préambule

Comme indiqué dans l'article du bulletin 2019, ENSEMBLE & SOLIDAIRES-UNRPA est une des plus anciennes associations de retraités loi 1901, créée en 1945 sous le nom de « Union des Vieux Travailleurs ».

Nos revendications principales liées aux réformes d'ampleur subies par le pouvoir en place sont : La suppression de la CSG et la fin du gel des pensions pour toutes les retraites et pensions, avec rattrapage des pertes subies au 1er janvier 2020.

La revalorisation de toutes les pensions en fonction de l'évolution des salaires.

Un minimum de pension à hauteur du SMIC pour une carrière complète.

Le maintien et l'amélioration des pensions de réversion.

L'embauche de 40 000 personnes comme le demande le personnel des EHPAD et des soins à domicile. La prise en charge de la perte d'autonomie à 100% par la Sécurité sociale.

Les activités principales organisées cette année par la C A

Les 9 et 10 mars : « Passion Cabaret Repas / Spectacle » Sur les deux jours 30 adhérents ont assisté au spectacle. La majorité en a apprécié la qualité et a été globalement satisfaite.

Le 4 avril : « Fête Départementale » à BRIARE organisée par

notre Fédération, 9 adhérents y ont participé, contre 23 l'année dernière.

Le 22 mai : Sortie à PROVINS organisée en partenariat avec « PROVINS TOURISME ». 27 adhérents de l'association étaient inscrits. La journée a débuté par la visite de la cité médiévale (Patrimoine mondial de l'UNESCO). Cette visite guidée de la ville fortifiée de 2h dont 30 mn en petit train, met en valeur l'histoire de Provins et la richesse de son patrimoine. Le point d'orgue étant l'accès au donjon de la tour César bâtie au XIIème siècle. Le repas nous a été servi en plein air dans un cadre magnifique, avant le spectacle « La légende des chevaliers » fantastique aventure médiévale. Pour terminer, direction Les Ormes sur Voulzie pour la visite du musée de la vie d'autrefois. Une journée culturelle riche appréciée de tous par une belle journée ensoleillée.

Le 26 juin : Randonnée champêtre. Le déroulement de cette journée a été modifié au dernier moment avec l'accord des participants en raison des très fortes chaleurs. Abandon de la marche de 7 km et maintien du pique-nique au carrefour de Bourgogne. Un arrêt fut observé vers le Chêne gaulé pour découvrir les sculptures réalisées sur les arbres lors de chaque fête de la forêt. Cette journée conviviale fut une belle réussite. A conserver pour les années futures.

Le 20 septembre : Sortie à REAU organisée en partenariat avec « L'OFFICE DU TOURISME de MELUN ». 33 inscrits dont 7 non adhérents (mais qui vont le devenir) ont participé à cette sortie. La journée a débuté par la visite du domaine des Macarons de REAU, avec la présentation et l'explication de la fabrication. Les dames ont pris des notes... ! Ensuite direction MELUN pour le repas au restaurant « L'Escapade », et enfin

rendez-vous au quai d'embarquement pour une croisière sur la Seine. Détente, zénitude et découverte du patrimoine, sont les maîtres mots de cette croisière.

Le 21 octobre : Organisation d'un après-midi ludique sur le code de la route. DVD vidéo interactif afin de tester et de réviser nos connaissances. Une collation a suivi pour se remettre des émotions.

Le 14 novembre : Sortie à Jean Vilard AMILLY « Spectacle Arc en Ciel Productions » Comédie musicale avec pour thème les années 80 en souvenir de l'émission « Champs Elysées » de M Drucker.

Les 3 et 10 décembre : Distribution des timbres d'adhésion 2020.

Le 10 décembre : Repas de fin d'année à l' HOTEL DE L'ABBAYE-RESTAURANT LE CHEVAL BLANC à FERRIERES.

Nos activités culturelles et de loisirs sont ouvertes à tous, même aux non-adhérents. A l'issue de l'AG du 15 janvier 2019, la Commission Administrative s'est renforcée et elle a fait du bon travail pour satisfaire nos adhérents. Le petit signe positif relevé l'année dernière s'est confirmé, nous sommes passés de 46 à 54 adhérents. C'est une grande satisfaction sachant que la plupart des sections de la Fédération du Loiret dans le même temps constatent une érosion des adhésions. Les bénévoles que nous sommes occupent une place spécifique dans la société civile. Nous apportons notre contribution à des organismes existants en tant qu'acteurs volontaires pour être utiles à la société.

« Le bénévolat est un don de soi librement consenti et gratuit »

Contact : 02 38 87 30 79
02 38 87 17 63 / Lasellesurlebied.fr
www.unrpa.fr



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

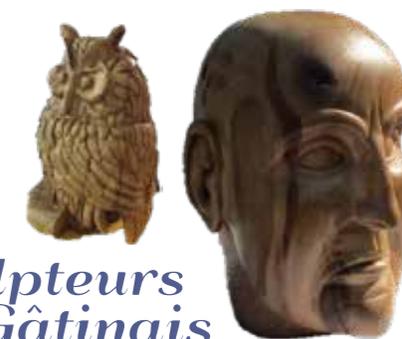
U.N.C. SECTION DE LA SELLE SUR LE BIED -COURTENAY ET ENVIRONS

Notre objectif majeur pour 2020 reste d'actualité : accueillir les nouvelles générations d'origine et de confession diverses et leur transmettre la mémoire et les valeurs qui ont permis la création et le développement de la France.

2020 est pour nous une année charnière d'information sur le fonctionnement et le but de l'U.N.C. Nous nous inscrivons également dans une participation active aux diverses manifestations d'associations amis. Nous souhaitons par nos deux repas dansants annuels, réunir tous les adhérents et amies, et ainsi renforcer nos liens d'amitié et de fraternité. Nous vous tiendrons informé individuellement de nos prochaines manifestations et sorties.

Section U.N.C. locale - chez M. Richard Schuler 13 Hameau de la Roche 45210 MERINVILLE / Tél. 02 38 87 25 41 - Mail : richard.schuler862@orange.fr

Richard Schuler



Sculpteurs en Gâtinais

Bientôt 7 ans que l'atelier existe. Elles et ils ont toujours autant de plaisir à sculpter pour vous offrir de nouvelles œuvres de qualité. L'atelier fonctionne le mardi de 14h30 à 18h et le samedi de 9h30 à 12h.

33 rue de Bretagne 45210 la Selle sur le Bied
Tel : 06 19 96 68 84.



Bied Animation Loisirs

Toute l'équipe du B A L vous souhaite une excellente année 2020. Pour sa 17ème saison, l'école de danse compte 120 adhérents, répartis sur 12 cours : la danse classique, pour les enfants à partir de 6 ans ; les claquettes pour les enfants et ados à partir de 8 ans ; le modern jazz pour les enfants et ados à partir de 6 ans



Notre gala annuel se tiendra les 12/13 et 14 juin 2020 à la salle polyvalente. Un cours de gym adultes, (renforcement musculaire / fitness) est également proposé le mercredi de 18h45 à 19h45 avec possibilité d'inscription tout au long de l'année (pour la gym uniquement) Vous pouvez nous joindre au 06 34 21 42 26 ou sur notre page FACEBOOK



vous souhaite une année 2020 pleine de bonheur et de paillettes!

L'association Passion Cabaret est une association loi de 1901 ayant pour but la promotion du spectacle de cabaret dans notre région, au travers d'un groupement d'artistes dont la principale motivation est de prendre plaisir à présenter un spectacle de qualité. Grâce au soutien de notre municipalité, nous avons eu le plaisir de présenter notre spectacle à la salle polyvalente, les 9 et 10 mars 2019.

Contact : 06 29 88 44 68 / Rejoignez notre page Facebook : Passion cabaret / passioncabaret@yahoo.com



Football

Président : Antony Dreffier Tel : 07 85 59 11 48 / Vice-Président : Mickaël Léthumier Tel : 06 13 63 45 49 / Trésorier : Sinann Zamarreno / Vice- trésorière : Maruschka Martin / Secrétaire : Marina Léthumier / Vice- secrétaire : Teddy Farnault

Membres du bureau : Alexy Bekkaye, Jérôme Machin, Claude Duloisy, Christophe Orth, Sébastien.

HORAIRES D'ENTRAINEMENTS

Enfants nés en 2014 et 2013 Catégorie U7, entraîneurs M Salmon Sylvain et Mme Bourgeois Karine ; entraînement mardi 18h15 à 19h15

Enfants nés en 2012 et 2011 Catégorie U9, entraîneurs MM Machin Jérôme et Farnault Teddy ; entraînement mardi 18h15 à 19h30

Enfants nés en 2010 et 2009 Catégorie U11, entraîneurs MM Machin Jérôme et Farnault Teddy ; entraînement mercredi 18h à 19h30

Enfants nés en 2008 et 2007 Catégorie U13, entraîneur M Lethumier Mickaël et Mme Guillot Audrey ; entraînement mercredi 18h à 19h30

Enfants nés en 2006 et 2005 Catégorie U15 Entente avec Ferrières en Gâtinais, entraîneur U15 de Ferrières en Gâtinais ; entraînement lundi et



jeudi 18h30 à 20h à Ferrières

Séniors, entraîneurs Mr Hem Soeun et Mr Louart Sébastien ; entraînements mardi et vendredi 19h30 à 21h30

Activités de 2018-2019

- ⊙ Tournoi de foot en l'honneur de Vanessa
- ⊙ Soirée jeu du club
- ⊙ Tournoi de pétanque
- ⊙ Le match AJA / Paris fc
- ⊙ Tournoi du club

Activités prévues pour 2019-2020

- ⊙ Noël des enfants du foot le 21 décembre
- ⊙ Soirée club le 21 mars 2020
- ⊙ Concours de pétanque en avril-mai 2020
- ⊙ Tournoi du club le 20-21 juin 2020

Merci à tous nos sponsors !

L'Arcade, L'atelier du portail, AVS Dépannage, Bar de l'Amitié, Ets Cazier, Garage Coeugnez, Boucherie Delorme, Jess Elec, Max Devost, Claude Duloisy, Boulangerie Faligand, La Frite du nord au sud, Home design menuiserie, Hureau, Intersport, SARL Montceau, Nat-Immo, Pizza Regal, Pascal Rio, Sté Tripot, Caramel et fleur de sel, Le biquin d'or, graph pack, Imprimerie artisanale, Bouill'à Betz, Génithermie...



La truite sellose...

LA PÊCHE AU COUP POUR DÉBUTER

La pêche au coup est une bonne technique pour commencer la pêche : praticable toute l'année et facile d'accès dans un premier temps pour les néophytes, elle permet rapidement de découvrir le plaisir d'attraper un poisson ainsi que d'acquérir rapidement des bases techniques et des logiques d'approche qui suivront le pêcheur dans sa découverte d'autres techniques.

Au fur et à mesure que vous découvrirez cette pêche, vous vous rendrez compte de la multitude des pratiques et des plaisirs qu'elle offre.

Les pêches au coup se pratiquent là où l'on est susceptible de rencontrer ces espèces recherchées, donc principalement dans des eaux «calmes» de plaine : rivières à courant lent, fleuves, canaux, mares, étangs, lacs. Cependant, on peut également pratiquer des pêches au coup dans des eaux un peu plus vives ou plus fraîches pour rechercher les espèces appréciant ces habitats comme le goujon et le barbeau dans les petites rivières, le vairon dans les rivières et lacs de montagne...

On choisit un emplacement qui n'est pas trop encombré par la végétation rivulaire (grandes herbes, arbres) permettant ainsi de pratiquer en toute aisance sans risque d'accrochage. De la même manière, on choisira de préférence un fond propre, si possible pas ou peu vaseux et avec un léger courant quand la partie de pêche est en rivière. La présence de végétation aquatique à proximité est intéressante car elle sert à la fois d'abri et de garde-manger pour les espèces recherchées.

Une fois l'emplacement trouvé, on installe et organise son matériel de façon à avoir tout à portée de main. On monte la canne à pêche avec la ligne et on la pose sur le porte canne. Une des principales causes de casse de canne à pêche provient du fait de la poser par terre et de marcher dessus par inadvertance.



On prépare l'amorce en n'oubliant pas de la tamiser puis on la laisse reposer le temps de « sonder » le poste.

Le sondage est une étape à ne pas négliger car il vous permettra de mieux connaître le poste que vous pêcher.

L'endroit que vous sondez sera également celui où vous amorcerez et où vous pêcherez, il est donc important de se fixer un repère, même simple. Mettez-vous en position de pêche (debout ou assis, canne à la main comme si vous pêchiez, le scion juste au dessus de l'eau), avec la canne dans un axe perpendiculaire à la berge. Le repère peut consister à se dire que notre « coup » se situera à la pointe de la canne, donc à 4 mètres si on pêche avec une canne de cette longueur... ou bien 1 mètre plus loin.

Maintenant que vous connaissez le fond exact, suivant les conditions et les poissons recherchés vous pouvez ajuster le fond à votre guise, soit en remontant légèrement le flotteur pour que l'esche repose sur le fond, soit en abaissant légèrement le flotteur pour que l'esche évolue décollée du fond.

C'est à ce moment que la connaissance des poissons intervient et prend son importance, carpes, tanches, goujons ou encore barbeaux sont des poissons fousseurs qui se nourrissent sur le fond, sans être totalement fousseur le gardon à tendance à se nourrir également sur le fond (d'ailleurs on constate que sa bouche s'ouvre vers le bas). En revanche si on recherche des rotengles, et encore plus si l'on a affaire à des ablettes, il faudra pêcher entre deux eaux (mi-hauteur) ou à proximité de la surface car ces espèces se nourrissent d'avantage dans ces couches d'eau (leurs bouches s'ouvrent vers le haut).

En sondant, profitez-en pour faire « glisser » la sonde sur le fond, vous pourrez ainsi percevoir la consistance du fond, si il est dur ou vaseux (résistance), mais également constater une

éventuelle présence d'herbiers dans le fond (restes d'herbiers sur la sonde en relevant). Ce dernier point est très important, car si vous pêchez au fond alors que celui-ci est couvert d'herbiers, non seulement vous allez les accrocher régulièrement mais surtout votre esche se retrouvera cachée et ne sera pas visible des poissons. Dans ce cas il est préférable de se décaler et de trouver un fond « propre ».

Une fois l'esche accrochée sur l'hameçon, on met la ligne à l'eau à l'endroit où l'on a sondé. Puis on confectionne des boules de la taille d'une petite orange avec l'amorce que l'on lance sur le poste choisi (4 à 5 boules pour commencer). Il est important d'être assez précis dans les lancers afin qu'elles tombent au même endroit, le but de l'amorçage étant d'attirer et de regrouper le poisson sur notre coup... il ne faudrait pas l'éparpiller !

Les cotisations 2020 pour les habitants de La Selle sur le Bied - St Loup de Gonois :

- ⊙ 105 € pour les hommes
- ⊙ 85 € pour les femmes
- ⊙ 60 € pour les enfants né(e)s en 1999 et 2000
- ⊙ 20 € pour les enfants né(e)s entre 2001 et 2006
- ⊙ 10 € pour les enfants né(e)s en 2007

Une journée découverte est proposée aux classes de CM1 et CM2, et, pour ce faire, 180 truites sont déversées afin que les élèves prennent plaisir à la pêche.

1,1 tonne de truites dont 80 de plus de 1 kg ont été introduites dans nos rivières.

L'entretien des berges de la rivière, le déversement des truites, l'accueil de nos apprentis pêcheurs sont assurés par les sociétaires.

Pour tout renseignement complémentaire au 06 74 33 62 60

*Le Président de la Truite Selloise
Bruno COLANTUONI*

La Ferme à Paulette

L'Association La Ferme à Paulette a vu le jour dans le hameau « Les Couturiers », à La Selle sur le Bied, en 2013. Elle est le fruit des idées et compétences de tous ses membres. Nous partons du principe que chacun peut apporter, pour mieux vivre ensemble.

L'objectif de notre Association est de favoriser les échanges et les partages humains grâce aux animaux et végétaux, qui sont des vecteurs relationnels naturels. L'idée est de sensibiliser le plus grand nombre au développement durable, pour le bien-être de tous.

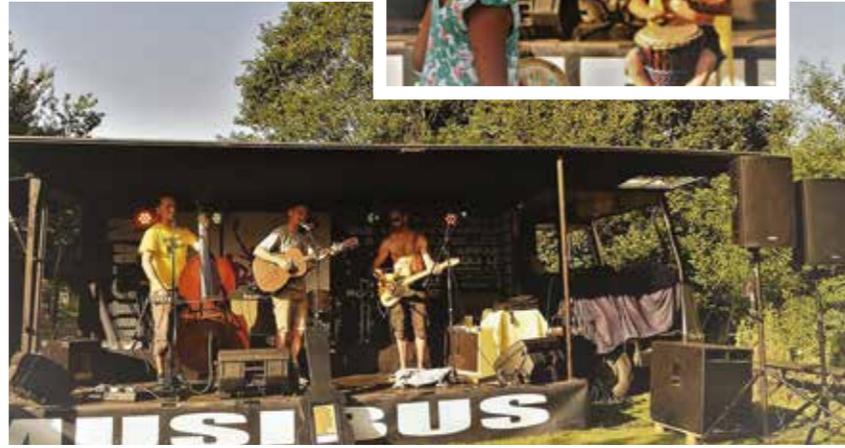
Essentiellement tournée vers le jardin, l'autonomie et les principes de permaculture, La Ferme à Paulette est une Association où tout le monde a sa place.

Depuis sa création, des ateliers de bouturage et de traction animale ont eu lieu ainsi que divers ateliers de construction en tout genre comme par exemple l'exposition Nid et Oiseaux ou encore la création de jeux en bois. La solidarité est de mise. Les animaux font également partie des outils que nous développons. Si certains élèves de l'école primaire de La Selle-sur-le-Bied ont accueilli quelques poules, aujourd'hui, nous proposons ces animaux à des établissements accueillant des enfants en difficulté.

Vous pouvez retrouver toutes les astuces, infos, et bricolages sur le site www.lafermeapaulette.fr

Si vous êtes motivés et que vous avez envie de partager avec les membres de La Ferme à Paulette, n'hésitez pas à nous rejoindre.

« Seul on va vite, ensemble on va plus loin »



LA FOIRE DU PRINTEMPS

Première manifestation organisée par La Ferme à Paulette, la Foire du Printemps est le rendez-vous annuel des amoureux du jardinage et des produits locaux.

Chaque année depuis 2013, au mois de mai, les membres de La Ferme à Paulette convient des producteurs locaux, des artisans, des écrivains et des associations locales pour faire découvrir leurs produits et créations.

C'est aussi l'occasion pour petits et grands de participer à des jeux (ex : Loto Bourse, Escape Game, Chasse au trésor, Manège, Structure gonflable...). A Chaque Foire du Printemps, son jeu !

L'objectif de cette journée est de passer un agréable moment ensemble et de repartir avec le sourire mais aussi de se faire des contacts et d'avoir des produits artisanaux et locaux à consommer.

En 2020, La Foire du Printemps aura lieu le 17 mai, à la salle des fêtes de La Selle sur Le Bied.

Buvette et restauration sur place. Entrée libre de 9h00 à 18h00.



LE FESTI'PAULETTE

En 2019, La Ferme à Paulette a créé le « Festi'Paulette » dans le but de développer les échanges humains en utilisant, cette fois, le vecteur musical et festif. C'est aussi l'occasion de permettre l'accès à la culture pour tous.

Initialement prévu au milieu des champs le 29 juin 2019, près du hameau « Les Couturiers », cet événement a finalement eu lieu au cœur du Hameau, dans le jardin de Thibaut et Elodie, membres actifs de l'association depuis sa création. Sur place, il y avait de quoi se restaurer, s'hydrater, se poser en famille ou entre amis et passer un moment convivial tout en écoutant de la musique.

Les jeux en bois créés par les membres de l'Association ont rencontré un grand succès auprès des petits et grands.

Le Musibus de l'Association « Musiqafon » a pris place entre la cabane des poules et des ânes et la cabane sur pilotis. Sur scène, les quelques 200 visiteurs ont pu découvrir et applaudir Z'OUN (chanson française), LES VIEILLES PEAUX (pop déjantée), LE SOUS-PULL (rock) et LORD & MIGHTY (spoken electro), entrecoupés par les sonorités rythmées de MANU à la percussion.

Et en 2020, La Ferme à Paulette recommence son Festi'Paulette avec l'association « Musiqafon »

Venez festoyer avec nous le samedi 6 juin 2020... Entrée libre à partir de 18h . Restauration et buvette sur place.



Ludik'arts

L'association Ludik'Arts propose des cours de dessin et de peinture pour les résidents de la Selle-sur-le-Bied et les Communes voisines. Ces cours sont destinés à un public large et varié : les enfants, les jeunes, les actifs et les seniors. L'objectif de Ludik'Arts est d'éveiller, de façon divertissante, la curiosité et d'offrir une activité passionnante et valorisante dans une ambiance d'échange et épanouissement.

Ludik'Arts propose également des ateliers thématiques aux centres de loisirs, maisons de retraite, maisons spécialisées et CE (portrait, mosaïque, art floral, paysage, linogravure...).

Les cours sont dispensés par S. TATCHEV, illustra-

teur, peintre et dessinateur diplômé de l'école Estienne. Il propose un apprentissage des techniques artistiques adapté au niveau de chacun pour ainsi vous permettre de donner vie à votre imagination.

LES COURS ONT LIEU :

⊙ Pour les enfants et ados : les mercredis de 14h00 à 15h30

⊙ Pour les adultes : les mercredis de 15h30 à 17h00

Lieu : Place de l'Église (à côté de la boulangerie) 45210 la Selle-sur-le-Bied

Pour les vacances scolaire uniquement sur demande.

Pour plus de renseignements : associationludikarts@gmail.com

www.facebook.com/asso.ludikarts
Tél. : 06 61 89 38 96

Comité des fêtes

Depuis deux ans un nouveau comité directeur a été élu à la tête du comité des fêtes qui s'active pour faire bouger le village afin que subsistent les manifestations et autres activités. Je pense aux membres du bureau qui font un travail formidable.

Je souhaite remercier toutes les personnes qui ont soutenu le comité des fêtes tout au long de l'année 2019 pour leur aide, le temps ou leurs prêts de matériels.

Je tiens particulièrement à remercier la municipalité et le personnel communal pour son aide ainsi que les participants sans lesquels les activités n'auraient pas eu autant de succès.

N'oubliez pas l'Assemblée Générale le 18 janvier 2020 à 19 heures, pour que perdurent toutes ces activités.



LES ÉVÈNEMENTS DU COMITÉ DES FÊTES... EN 2019, TROIS NOUVELLES MANIFESTATIONS ONT ÉTÉ ORGANISÉES :

le Carnaval des enfants	la Fête de la Musique	le Vide ta Chambre
-------------------------	-----------------------	--------------------

Après avoir fêté les Rois avec nos anciens, nous avons organisé le carnaval avec les enfants de la Commune, suivi du concours de belote.

Au mois de juin la fête des Voisins et ensuite la fête de la musique.

Le bal du 14 juillet a été une belle réussite ainsi que la retraite aux flambeaux.

Au mois d'août notre traditionnelle brocante qui a attiré un nombreux public et fût une belle réussite.

Suivront en octobre, le Vide ta chambre avec une exposition de l'association LUDIK'ARTS et en décembre le Noël des enfants. Nous essayons de penser à tout le monde, grands et petits. Mais rien ne serait possible sans l'aide de la municipalité et de tous les bénévoles.

Nous vous attendons nombreux pour venir partager nos activités.

Le Président Jean-Paul CÉZEUR

La Marelle

Toute nouvelle sur la région Selloise, La Marelle a pour vocation de créer du lien entre les familles, spécialement pour les 2/17 ans. Notre objectif a pour but de lutter contre l'isolement et de favoriser l'épanouissement des enfants. Le but étant de créer aussi du lien et de l'entraide entre les générations. L'association est née de la rencontre de quatre amies, qui souhaitent partager leur temps, leurs envies, leurs passions, et faire de La Marelle une communauté qui rompra un peu l'isolement qu'induit bien trop souvent la vie à la campagne. L'association souhaite accueillir les enfants et les adolescents de notre village et ceux des alentours afin de proposer un lieu pour se retrouver et faire des activités multiples (jeux de société, loisirs créatifs...), et organiser des événements

initiant nos plus jeunes à l'art et à la culture. Plein de projets bouillonnent ! Dans un premier temps, c'est un samedi par mois que la Marelle vous proposera des rendez-vous à thème. Ces samedis seront encadrés par les créatrices de l'association : Laëtitia BRAICHET, Marlène QUINTARD, Vanessa ANDRIEU et Aurélie PETIT. Les enfants seront accueillis chaque 3ème samedi après-midi à partir de 14h dans la petite salle à côté de l'église. Nous avons à cœur de faire vivre la Commune et ses environs. C'est pourquoi nous organisons également diverses manifestations comme « le bal des petits fantômes » pour Halloween, le vide ta chambre d'automne et la fête de la Marelle en mai. Aussi, nous souhaitons collaborer avec les autres associations existantes afin de partager tous ensemble des moments forts de l'année tel que le Carnaval (en collaboration



avec le Comité des fêtes). Ces actions nous permettront de récolter des fonds afin de pouvoir financer des activités et/ou sorties aux enfants. Afin de mener à bien nos projets, nous avons besoin de personnes volontaires et investies, chaque bénévole sera un atout !

Pour cela, merci de vous faire connaître par mail à lamarelle45210@gmail.com Vous pouvez nous suivre via la page Facebook : association la marelle

Wings of Victory 44

L'association Wings of Victory 44 a été fondée en 2017 par deux passionnées, Aurore PELOILLE et Michèle ETEVE, respectivement Présidente et Vice-Présidente. Cette jeune association gâtinaise se consacre à entretenir le devoir de mémoire envers nos combattants des guerres passées, plus particulièrement la période 1939-1945. Reconstitution de camps militaires français mais aussi américains, tenues et véhicules d'époques, le groupe participe activement aux cérémonies de commémoration et s'associe également aux expositions et spectacles en rapport avec ces périodes. Wings of Victory 44 organise la première Bourse Militaria sur notre commune de La Selle-sur-le-Bied Saint-Loup-de-Gonois le 19 avril prochain, à la Salle polyvalente. Uniformes, armes anciennes, décorations, livres, journaux, pièces de véhicules seront exposés, on pourra aussi se replonger dans l'ambiance de l'époque grâce à un campement militaire reconstitué et à l'exposition de voitures anciennes. Buvette et petite restauration sur place.

Renseignements et inscriptions : 06 99 88 81 90 ou wings.of.victory44@gmail.com

1ère édition

BOURSE MILITARIAT / CAMP MILITAIRE / EXPO DE VOITURES ANCIENNES

LA SELLE SUR LE BIED(45)

DIMANCHE 19 AVRIL 2020 DE 08H30 A 16H45

Organisée par Wings of Victory 44

Militariat, Uniformes, Armes Anciennes, Décorations, Livres, Journaux, Pièces de Véhicules

SALLE DES FÊTES - RUE DE PICARDIE 45 210 LA SELLE SUR LE BIED

Buvette et petite restauration sur place

Renseignements et inscriptions

Tel : 06.99.88.81.90 Mail: wings.of.victory44@gmail.com

ENTREE: 3€ par visiteur



Les Amazones

Le club de cheerleading, Les Amazones, a été créé par une Selloise et dont le siège social est à la Selle-sur-le-Bied. Sa Présidente Aurélie PETIT, s'investit pleinement depuis plus de quatre ans dans cette discipline. Epaulée par son mari, David PETIT (Vice-Président) et une autre Selloise, Marlène QUINTARD (Trésorière), ils ont relancé la discipline dans le Montargois et organisent un Open national où des équipes de toute la France participent. C'est un club sérieux à l'ambiance familiale, compétition internationale et travail intense font bon ménage.

Les coaches bénéficient de formations officielles de la Fédération Française de Football Américain afin d'avoir un encadrement règlementé. Le club dispose également d'un Juge Club formé par la fédération à nos côtés. En 2018 l'association enregistre déjà 97 licences (de 4 à 43 ans).

Les entraînements ont lieu sur Villemandeur, au complexe du Château Blanc, dans une salle adaptée à la sécurité des athlètes. Les athlètes participent à des compétitions de grande envergure et de niveau international et se placent déjà très haut en palmarès avec trois 1ères places sur la saison passée, en équipe Senior et en équipe Junior. Les deux coaches Seniors, Clémentine et Anthony CAVALLI, sont de grande renommée dans le monde du Cheerleading. Ils ont été athlètes pour l'une des plus grandes équipes de France (PARIS CHEER) et ont participé au WORLDS à Orlando !

C'est avec détermination qu'ils souhaitent aujourd'hui transmettre leur savoir auprès des Amazones. Ils nous font également bénéficier de leur large répertoire et nous pouvons ainsi avoir une très forte visibilité.



LE CHEERLEADING

En savoir plus ... Connaître la discipline

Le cheerleading est une discipline américaine mêlant danse, gymnastique, portés et acrobaties à travers des chorégraphies, appelées « routines ». C'est un sport complet demandant des compétences variées telles que la force, la souplesse, l'endurance, et des qualités comme l'esprit d'équipe et le dépassement de soi. Les cheerleaders ont chacun un poste qui leur est propre. On distingue donc les backs, qui s'assurent de la sécurité des portés, les flyers, qui sont portés, et les bases, qui portent les différentes figures.

C'est à la fin des années 1880 que les premières équipes de cheerleading, entièrement composées de garçons à l'époque, voient le jour outre-Atlantique. En 1907 les équipes ouvrent leurs portes aux femmes. Les premières chorégraphies et acrobaties sont alors introduites dans la discipline. Dans les années 1990, le cheerleading arrive en France. En 2003, le cheerleading est reconnu comme un sport à part entière par le ministère de la jeunesse et des sports et est officiellement rattaché à la Fédération Française de Football Américain.

Au niveau international, les cheerleaders sont rattachés à l'Union Internationale de Cheerleading qui organise chaque année des championnats du monde à Orlando en Floride.

Le cheerleading a su faire ses preuves outre-Atlantique par son côté aussi bien sportif qu'artistique. C'est un véritable spectacle qui permet lors des rencontres sportives de combler les temps morts et de divertir au mieux le public présent. L'énergie et la joie qui ressort de cette discipline a su conquérir des millions d'américains. Jour après jour le cheerleading se développe un peu plus et gagne en visibilité. C'est un avenir prometteur qui s'offre à lui sur le territoire français.

Ils font vivre notre commune...

Commerçants

AGENCE IMMOBILIERE

Nathalie FOUCHER
02 38 26 00 69

BAR DE L'AMITIE

Didier et Magali
02 38 87 30 13

BOUCHERIE/CHARCUTERIE

Brigitte et Joël DELORME
02 38 87 30 11

BOULANGERIE

PÂTISSERIE DEPÔT

SARL DEGE
02 38 93 22 40 ou le portable
uniquement le matin
07 82 05 43 45

CREATION COIFFURE

Angélique 02 38 87 35 52

GARAGE RENAULT

Jacqueline et Daniel
PASQUIER 02 38 87 30 69

HOTEL/RESTAURANT

« LE MOULIN DU BIEF »

Emmanuel BLONDEAU
02 38 87 34 04

Nouveau

L.M.P.J. TRAITEUR EVÈNEMENTIEL

Pierre BEZILLE 06 81 58 05 70
lmpjloc@gmail.com

Artisans

PLOMBERIE/CHAUFFAGE

Dominique HUREAU
02 38 87 33 73

COUVERTURE/CHARPENTE

Didier MONTCEAU
02 38 92 02 22

MENUISERIE

Max DEVOST 02 38 87 34 08

ELECTRICITE GENERALE

Steve BOISTARD
06 21 71 80 00
Steve.boistard@gmail.com

COIFFEUSE A DOMICILE

Sophie CHATEAU
06 28 94 19 43

Charlène VALMORI

06 18 52 17 06

MULTI-SERVICES

Laurent JATTEAU
06 82 87 71 05

PRESTASCENE

(montage et location de scène)
Rodolphe CHAILLOUX
06 24 76 51 57

SARL RC MULTISERVICES

Rodolphe CHAILLOUX
06 24 76 51 57

PEINTURE

Frédéric LEFEVRE
02 38 87 33 77

RENOVATION HABITAT

Bruno COLANTUONI
02 38 87 30 39

SARL LES FRONDEAUX

Pierre VOGIN 02 38 87 31 44

TRAVAUX PUBLICS

Benoît CAZIER
02 38 87 33 57

TAXI TONY 02 38 07 04 74

AMBULANCES TONY

06 31 81 05 77

PRODUITS LAITIERS

Maud et Philippe GUENEL
La Hutte - Vente de lait les
lundis, mercredis, vendredis de
18H15 à 18H30 02 38 87 31 13

Artistes

SCULPTEUR SUR VERRE

Natacha MONDON et Eric
PIERRE 06 73 36 76 77

Erick JULIENNE

06 74 40 90 99

POTIER

Francis LELOUP
02 38 90 91 74

ORCHESTRE

Patrice BEZILLE
02 38 87 32 19

Pierre NORET

02 38 87 30 15

Professions libérales

CLINIQUE VETERINAIRE

MM. DE SMET/WOLGUST/
COLLET 02 38 87 33 22

Entreprises industrielles

LOUIS LEMOINE

02 38 87 34 50

BRISSON 02 38 87 30 66

Famille accueil personnes agées

Martine PERRAULT

02 38 90 97 07

Gîte rural

Ginette BACHELIER

02 38 87 31 18

LA FERME GÂTINAISE

06 24 93 71 82

MARCHÉ

Fruits et Légumes - Le samedi
matin, Place de l'église

Fromager «Tout un fromage»

Tél. : 06 73 34 35 56

Ambulants

PIZZA RÉGAL

Le Mercredi de 17h30 à 21h00
Place de l'église

Marâichers

LA FERME AUX ÂNES

06 42 20 35 30 ou
02 38 87 37 14

LE JARDIN DES QUATRE SAISONS

19 les couturiers
06 08 80 89 37

Santé

TÉLÉCONSULTATION

www.healphi.com
02 38 92 70 98

INFIRMIÈRES

Audrey GUILLOT
06 24 14 77 79

Véronique COULON

06 37 90 57 37

MAGNÉTISEUR / REIKI

Véronique CHARPENET
BOUCHARD
06 89 70 68 29

NATUROPATHE

Isabelle GAUTHIER
06 62 01 57 95

OSTÉOPATHE

Arnaud DAULIER
07 83 91 32 33

SOPHROLOGUE

Jacqueline COUTO
06 09 36 20 75

KINESIOLOGUE - GESTION DU STRESS

Marie-Christine GAUX
06 12 29 70 47
www.mcgau.com



Jacques Dhuivonroux

« A 18 ans ? J'étais au cul des vaches ! », soixante ans plus tard, en trinquant le jour de son anniversaire, Jacques Dhuivonroux se souvient...

...des vaches, il y en avait. Toutes ces « longères » du Gâtinais, toutes ces maisons anciennes que le citadin rêve de rénover, c'étaient des fermettes... que l'on appelait « bricoles », nous dit Jacques.

Ainsi, le hameau des Renards était un ensemble de fermettes. Une quinzaine d'hectares, 8 vaches et un cheval par exemple pour la ferme de l'actuel n°11, une fermette au 13 avec 2 vaches et quelques chèvres, 10 vaches et 1 cheval au n°18... Le cheval, c'est la force motrice, n'oublions pas que dans les années 50, la France comptait autant de chevaux de trait qu'en 1914, le tracteur commence à peine à peupler les campagnes. Toutes ces « bricoles » pratiquent l'entraide, et échangent de bons procédés. On mutualise la cuisine du cochon, en général au mois de février, le plus froid de l'année, pour préparer les conserves. Les battages se font en commun, on « rend » les journées... La plus grande ferme est au bout du hameau, avec 2 ou 300 moutons et une quinzaine de vaches. La maison se trouvait près de la mare avec une vieille chapelle près du puits, remplacée par une maison neuve à l'arrivée de Monsieur Rabier en 1955...

C'est en 1949, à l'âge de 25 ans, que Lucien le frère de Jacques reprend la ferme de Caubert, celle de Monsieur Roubaud. Ce nom nous est familier, car il est resté attaché au bois qui s'étale du Moulin de Caubert au moulin Boyard, le « bois Roubaud ». Une petite trentaine de vaches, c'est un beau troupeau pour l'époque, Jacques a alors 8 ans et il aide à la ferme et aux travaux des champs, le soir et pendant les vacances scolaires. Et oui, car depuis l'âge de 6 ans, à l'instar de tous les gamins de France, Jacques

va à l'école, celle du village à La Selle sur le Bied. On y va à pied, comme tous ceux des hameaux environnants, par tous les temps, avec quelquefois le brouillard, et de nuit en hiver...

Fallait-il craindre les « Trimards » ? Ceux que l'on appelait ainsi se vendaient à la journée ou la saison pour les travaux. On les trouvait souvent sur le bord des chemins, la paie servait à soutenir les « piliers de comptoirs » et la nuit se terminait dans les fossés...

Le souvenir le plus marqué est ce bois soudain empli de nœuds de vipères, le retour à la ferme fut épique et imprévu, sûrement plus rapide qu'à l'accoutumée ! Imaginons simplement un événement similaire à l'ère de la modernité...

Le maître d'école était Monsieur Marchenoir, il s'occupait de ses trois divisions, les petits de 6 ans et jusqu'au certificat d'études. La classe se trouvait à l'emplacement de la salle du Conseil municipal actuel, et l'instituteur était toujours également secrétaire de mairie. Et puis il y a la cantine, tenue par Madame Torte, qui s'occupe des petits. Lorsque Lucien cédera la ferme de Caubert à Marie-Thérèse et Paul Duthoit, Jacques continuera d'y travailler jusqu'en 1964, date à laquelle l'élevage est abandonné au profit des cultures. Ce sera ensuite un travail à la laiterie de Souppes, ponctué des trajets journaliers en mobylette bleue jusqu'à Fontenay sur Loing, pour rejoindre la navette de ramassage du personnel. Et là encore, par tous les temps, et sans gilet jaune !

Jacques entretient maintenant son jardin de façon remarquable, là où vivaient ses grands-parents, rien n'a beaucoup changé depuis cette époque...

*Jacques Dhuivonroux, Les Renards
(écrit par René AUTELLET)*



PLANNING 2020

Janvier

Samedi 11 à 10h
Assemblée Générale, UNC

Samedi 11 à 18h
Vœux du Maire, Municipalité

Dimanche 12
Galette des Anciens, Comité des Fêtes

Mardi 14 à 14h
Assemblée Générale, UNRPA « Ensembles et Solidaires »

Samedi 18
Assemblée Générale, Ferme à Paulette

Samedi 18
Assemblée Générale, Comité des Fêtes

Février

Samedi 29
Carnaval, Comité des Fêtes et Association La Marelle

Mars

Dimanche 1^{er}
Concours de belote, Comité des Fêtes

Dimanche 15
Elections Municipales 1^{er} Tour

Samedi 21
Soirée du Club, BAL FOOT

Dimanche 22
Elections Municipales 2nd Tour

Dimanche 29
Repas des Anciens de la Commune, Municipalité

Avril

Dimanche 19
Bourse Militariat, Wings of Victory 44

Mi-avril
Comptage Coqs Chanteurs, Syndicat de Chasse

Samedi 25 et Dimanche 26
« Vide ta chambre » Ludik'Arts & Comité des Fêtes

Mai

Vendredi 8 à 10h30
Commémoration Nationale, Municipalité

Dimanche 17
Foire aux végétaux, Association La Ferme à Paulette, Salle polyvalente

Vendredi 22 et Samedi 23
Cyclisme, Tour du Loiret

Dimanche 24
Cyclisme, Tour du Loiret, Contre la Montre à La Selle sur le Bied

Samedi 30
« Marelle en Fêtes », Association La Marelle

Juin

Samedi 6
Fête des Voisins, Comités des fêtes, Salle Polyvalente

Samedi 6
Festi'Paulette à la « Ferme à Paulette »

Vendredi 12, Samedi 13 et Dimanche 14
Gala de Danse, Bied Animations Loisirs

Mardi 16 à 20h
Chorale des enfants

Vendredi 19
Fête de la Musique, Comité des Fêtes

Samedi 20
Tournoi de foot nocturne, Bal Foot

Dimanche 21
Tournoi de Foot, Bal Foot

Vendredi 26
Assemblée Générale, Bal Foot

Dimanche 28
Méchoui, UNC

Juillet

Mardi 14 à 16h
Fête Nationale, Municipalité

Mardi 14
Repas dansant, Comité des Fêtes



Mardi 14
Retraite aux flambeaux et feux d'artifice, Comité des Fêtes

Août

Dimanche 9
Brocante, Comité des fêtes

Septembre

Vendredi 25
Assemblée Générale, Sculpteurs du Gâtinais

Octobre

Dimanche 4
« Vide ta Chambre », Association La Marelle

Jedi 22 Octobre
Repas des Bénévoles, La Truite Selloise

Samedi 31
Halloween, Association La Marelle

Novembre

Dimanche 1^{er}
« Vide ta Chambre », Association La Marelle

Mercredi 11 à 10h30
Fête de l'armistice, Municipalité

Dimanche 15 à 10h30
Repas Dansant UNC, UNC

Décembre

Vendredi 4
Marché de Noël, Comité de Parents d'élèves

Samedi 5
Noël des enfants de la commune, Comité des Fêtes

Tous les jeudis après-midi, le « Club des Anciens » vous donne rendez-vous pour un moment convivial autour de jeux divers et goûter

MAIRIE - 18 rue du Limousin
45210 La Selle-sur-le-Bied
Tél. : 02 38 87 30 02
Fax : 02.38.87.32.65
mairie-la-selle-sur-le-bied@wanadoo.fr
www.lasellesurlebied.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :
lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi matin de 9h à 12h et le mardi et jeudi de 14h à 18h30.